

**Diplôme de conservateur de
bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

Ateliers d'écriture en Bretagne

Véronique DOUILLARD

**Sous la direction de Françoise LEROUGE,
Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

1994



**Responsable du stage : Marine BEDEL, Conseiller pour le livre et la lecture, région
Bretagne**

Lieu de stage : Direction Régional des Affaires Culturelles de Bretagne, Rennes

Résumé :

Ce travail décrit la politique publique des ateliers d'écriture menée en France dans les années 1990. Il en analyse les effets en région Bretagne. Il présente le passage des ateliers d'écriture, et les interactions avec l'activité des bibliothèques publiques.

Descripteurs :

Ecrivains ; Lecture, Livre ; Insertion ; Bretagne

Abstract:

This work describes the public policies of writing workshops, leader in France in the nineties. It analyses its effects in Brittany, and explores the scenery of writing workshops, and its interactions with public libraries activity.

Keywords :

Writer, Reading, Book ; Insertion ; Brittany

Je remercie Madame LEROUGE, Professeur a l'ENSSIB, Monsieur IACHAT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bretagne, Madame BEDEL, Conseiller pour le livre et la lecture (région Bretagne), et toutes les personnes qui ont bien voulu m'accorder de leur temps et de leur attention dans la préparation de ce travail.

INTRODUCTION

Pourquoi mener une étude sur les ateliers d'écriture en Bretagne ? Parce que cette activité me paraît importante, non seulement en elle-même, et a plus d'un titre, mais aussi pour le développement de la lecture publique.

En BSE sens, il me semble légitime qu'on s'intéresse à cette question dans le cadre d'une formation de conservateur de bibliothèques

En effet, l'écriture est bien l'autre versant de la lecture, son exact pendant. Si la liaison des deux n'a pas toujours été une évidence en France (à l'école, par exemple, les apprentissages de l'une et de l'autre ont été longtemps dissociés), elle me paraît donner une force, une cohérence à toute politique qui vise l'appropriation de l'écrit par le plus grand nombre, et sa démythification, à l'heure où l'on mesure combien d'enjeux sociaux sont liés à la martyrise de Deceit¹

Ainsi, le rapprochement lecture-écriture, et le travail même de l'écriture qui sont à l'œuvre dans les ateliers peuvent en faire des artisans d'un véritable développement de la lecture. Comment⁹ En prenant comme matière de travail le langage, les mots, les ateliers d'écriture font vivre à un public. L'expérience du texte en train de se faire, et l'accompagnent souvent jusqu'à une réalisation aboutie, l'Édition d'un ouvrage. Du même coup, tous les livres en sont rendus plus vivants et plus proches : on sait désormais que derrière chacun d'entre eux, il y a ces histoires singulières, ces situations d'écriture, ce travail qu'on a soi-même approché. Peut-être alors va-t-on sauter le pas, s'autoriser à les rechercher et les reconnaître dans d'autres livres ...

Ne serait-ce qu'en permettant cette familiarisation avec la lecture, en favorisant la fréquentation des livres, les ateliers d'écriture contribuent à remplir une des missions traditionnellement dévolues aux bibliothèques : faire lire. Cette qualité au moins justifie que des bibliothécaires leur prêtent quelque attention. Ce n'est pas la seule qu'ils puissent revendiquer:

Lorsqu'ils s'adressent à des publics marginalisés, ou en situation d'exclusion, ils deviennent en même temps des lieux et des moments de prise de parole, d'insertion dans un groupe, de reconnaissance et de structuration de l'identité. Là, l'exercice de l'expression se confond avec celui de la citoyenneté.

D'autre part, ils peuvent aussi être menés dans le cadre d'activités de loisir, ou l'on pratique simplement l'écriture en amateur, pour le plaisir, comme il existe une pratique de la musique en amateur.

On voit bien que là encore, qu'il s'agisse d'un rôle social, ou de la mise en œuvre d'une nouvelle activité de loisir, le domaine des ateliers d'écriture n'est pas forcément étranger à celui des bibliothèques. On a là pour le moins une convergence d'intérêts.

À l'ENSSIB même, le représentant de la Direction du Livre et de la Lecture n'a-t-il pas confié aux étudiants que la qualité qu'il appréciait avant tout chez un conservateur stagiaire désireux de prendre un poste à la DLL était « l'aptitude à écrire, lire et à écrire bien » ?

Ceci dit, quelle est la situation sur le terrain Des ateliers d'écriture existent, se développent depuis une bonne vingtaine d'années, probablement différemment d'une région à une autre. Il y a une forte concentration des associations privées dans la région parisienne, comme l'a bien montré l'essai de Claire Boniface (*Les ateliers d'écriture*, Paris : Retz, 1992)

D'autre part, les pouvoirs publics ont encouragé et soutenu le développement des ateliers d'écriture sur tout le territoire depuis 1988. Le cadre régional semble être un bon échelon pour apprécier les efforts de cette véritable politique publique, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles un endroit privilégié pour les observer.

Quant à la région choisie, la Bretagne, sa forte identité culturelle la prédispose-t-elle à un intense développement des ateliers d'écriture sur son sol

C'est ce que nous allons tenter de savoir, en même temps que nous nous efforcerons de voir si la convergence d'intérêt remarquée entre ce domaine d'activités et celui des bibliothèques se traduit par une collaboration concrète sur le terrain.

En d'autres termes, nous essaierons de tenir ensemble ces deux objectifs : appréhender le paysage des ateliers d'écriture en Bretagne, et la place de l'écriture dans les bibliothèques bretonnes.

f - UNE POLITIQUE PUBLIQUE ? 1***Le discours national**

Nous allons commencer par retracer les grandes lignes de cette politique nationale qui a appelé au développement de la «lecture-écriture» depuis la fin des années 80

Jean Herbart, chercheur à l'institut National de Recherche Pédagogique, la résumait ainsi en septembre 1991, en conclusion de l'université d'été de Lacanau sur *«La culture de l'écrit et les réseaux de formation»*

«Le discours du Ministre de l'Éducation Nationale du 15 février 1990 insistant sur la priorité à donner à la maîtrise de la langue annonçait des actions conjointes entre le ministre de l'Éducation Nationale et le ministère de la Culture. Le séminaire du 7 juin 1990, auquel participaient Jean Ferrier et Evelyne Piser, a été l'occasion de définir quelques axes de collaboration entre les services de la Direction des Ecoles et ceux de la Direction du Livre et de la Lecture Enfin, le séminaire interministériel de décembre 1990 sur la politique des villes a permis non seulement aux Ministres de la Culture et de l'Éducation Nationale mais à tous les autres ministères intéressés, d'élaborer toute une série de propositions qui contribuent à faire de la maîtrise des langues et des langages, la base du travail d'intégration»

Et plus loin, proposant un programme d'actions à venir.

«La production de textes est aujourd'hui une clé de l'allongement de la scolarité ; elle est aussi celle d'une meilleure citoyenneté. C'est par la réciprocité de la communication que la citoyenneté s'installe et se forge. La participation aux formes les plus ordinaires de la démocratie de proximité passe par la capacité d'écrire. Du côté de la recherche, comme dans le cadre des innovations pédagogiques et des actions partenariales, l'écriture est à mettre au centre des préoccupations communes.

Les décennies 1970/1980 ont été celles de la lecture. La décennie 1990 doit devenir la décennie de la lecture et de l'écriture). (C'est moi qui souligne)

On a donné la un discours institutionnel, avalisé par la présence à cette université d'été de Jean-Claude Fauquette, conseiller technique auprès du Ministre de l'Éducation Nationale Lionel Jospin, et Jean-Claude Pompougnac, conseiller technique auprès du Ministre de la Culture Jack Lang, discours qui lie résolument lecture et écriture, et les appréhende dans une perspective à la fois pédagogique et culturelle.

«La culture de l'écrit et les réseaux de formation : le rôle des réseaux académiques «maîtrise de la langue» dans l'impulsion des actions lecture-écriture. Actes de l'université de Lacanau (septembre 1991)» I sous la direction de Max BUTLER Jean HEBRARD. - Paris : CRDP de l'acadmicdeCrctcil, 1992 -P. 351.352.35.V

Huit mois plus tard, en mai 1992, alors que les deux ministères de l'Education Nationale et de la Culture ont été réunis, un séminaire rassemble les charges de mission académique «maitrise de la Langue» (réseau Education Nationale) et les conseillers pour le livre et la lecture auprès des DRAG (réseau culture). Jean Herbart y affirme en ouverture

«Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture de l'écrit est un des objectifs majeurs du ministère. Cet objectif prioritaire est commun à l'Education Nationale et à la Culture désormais réunies.

Pour l'atteindre, il importe de ne pas concevoir isolément les problèmes de lecture, ou même de les considérer dans leur seule liaison avec l'écriture, on les traitera donc en fonction des nécessités d'une maitrise globale de la langue et. Des langages».¹ Et plus loin :

«Dans tous les cas, on veillera à donner une place très forte à l'écriture car c'est dans le domaine des pratiques d'écriture que les différences culturelles se marquent le plus. ...[]... Si la dernière décennie a été celle de la lecture, les années 1990 seront celles de l'écriture».²

Cette liaison systématique lecture-écriture se retrouve médiatisée dans le «Plan-lecture» du ministère de l'Education Nationale et de la Culture qui en septembre 1992, lors d'une conférence de presse, annonce ainsi ses objectifs : «Lire mieux, écrire plus, aimer fréquenter les livres, partager le plaisir de l'écriture».

A côté de la déclinaison d'un certain nombre de mesures («Apprendre à parler, à lire et à écrire à l'école : de nouvelles recommandations pour les maîtres», «Des bibliothèques dans les écoles : un nouveau plan de développement pour les Bibliothèques Centres documentaires (BCD)», «100 livres pour les écoles» ou "comment ouvrir une BCD», etc. .), on y mentionne clairement les ateliers d'écriture scolaires : les «Ateliers de pratique artistique Ecriture», lancés en 1990 (3 heures en dehors du temps d'enseignement obligatoire), et qui, de 52 en 1990-1991, sont passés à 76 en 1991-1992 (52 en collèges, 17 en lycées, 7 en lycées professionnels).

On y fait part également de l'organisation à Montpellier d'un colloque national les 2 et 3 octobre 1992 : «Ecrire avec des Ecrivains», qui devra dégager la spécificité des ateliers d'écriture encadrés par des écrivains, et en particulier leur impact sur des publics en difficulté vis-à-vis de l'écrit (les actes de ce colloque ont été publiés par la DRAG Languedoc- Roussillon en Janvier 1993)

On y annonce enfin des "*Premières rencontres nationales des ateliers d'écriture*" qui auront lieu à Aix-en-Provence en février 1993, et qui sont organisées par Claire Boniface, auteur de l'enquête déjà citée sur les Ateliers d'écriture en France (les actes de ces rencontres, bien qu'annoncés, sont encore à paraître aux éditions Retz).

¹ «La Culture de l'écrit et les réseaux de formation. P 359 -' Id P.

D'autre part, on y revient sur les réseaux régionaux. Héritiers des missions académiques «maîtrise de la langue», ils s'intitulent désormais «réseaux lecture/écriture», animes conjointement par les charges de mission de l'academie, et le Conseiller Livre et Lecture de la DRAG, \le son! Charges de réunir les principaux formateurs, médiateurs et responsables de la lecture et de l'écriture, et de coordonner les réflexions, actions et formations des uns et des autres.

II faut souligner aussi la contribution importante de la Délégation au développement et aux Formations du Ministère de la Culture à ce vaste mouvement de promotion de la lecture et de l'écriture.

La DDF, créée en février 1990 pour «favoriser le focus d'un public toujours plus large aux œuvres et à la culture)), œuvre transversalement l'aménagement culturel du territoire, au renforcement du partenariat, s'occupe des relations entre l'économie et la culture et de réévaluation des résultats des politiques culturelles Très sensibilisée à l'importance de la lecture et de l'écriture, elle y consacre, en collaboration avec la Direction du Livre et de la Lecture, un dossier intitulé «*Vers de nouveaux publics : le livre et la lecture* », éditée par le ministère de la Culture en supplément à la lettre d'information n° 300 du 25 mars 1991. On peut y lire, sous la plume d'Helene Mathieu, déléguée au développement et aux formations, cette déclaration ■

«Je rêve avec toute mon équipe, et je crois que je portage ce rêve avec Evelyne Piser, d'une politique de lecture fondée sur une démarche art/stique, D'un vécu voyage en écritures. Si nous favorisons la relation à la création l'affaire Des détenus, des Jeunes à l'école on en réinsertion, c'est d'abord pour le choc Esthétique, l'émotion que'elle déclenche. Je crois que avec la direction du livre, Nous avons beaucoup à faire dans ce domaine».

Dans le cadre du développement du partenariat avec les autres ministères, la DDF favorise par exemple la création de l'option «Écriture» pour les Ateliers de Pratique Artistique scolaires.

Autre exemple, en octobre 1992, elle rend compte dans un dossier special

«*Culture~Justice : l'insertion singulière*»\ des actions réalisées en partenariat avec Le ministère de la Justice Une large part y est faite au livre, à la lecture et à l'écriture. Un long article, «Travaux d'écriture)), est consacré aux nombreux ateliers qui «foisonnent derrière les barreaux». La DDF travaille également étroitement avec la Division Interministérielle à la Ville pour promouvoir les ateliers d'écriture en banlieue. Un apport considérable, donc, à mettre au crédit de notre politique publique des «ateliers d'écriture)).

Supplément à la lettre d'information n° 334 du jeudi 29 octobre 1992 du Ministère de la Culture, de la Communication et de l'Éducation Nationale. Département d'Information et de la Communication.

A partir de 1993, le discours offensif sur le développement des ateliers d'écriture se tarit au nouveau ministère de la Culture et de la Francophonie.

La conférence de presse du mardi 15 juin 1993 sur les «Orientations générales de la politique culturelle» admet cependant que «pour démocratiser l'accès à la culture et augmenter le rayonnement de la France à l'étranger, l'écrit est un vecteur privilégié. Promouvoir l'écrit et la lecture est une action prioritaire».

Des solutions sont préconisées pour «faciliter l'accès à l'écrit» : «Renforcer la familiarité avec l'écrit et la lecture, en particulier chez les jeunes et les enfants, demande une action constante et concertée. Avec les ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports, de la Communication, des solutions seront recherchées et des initiatives encouragées pour renforcer la place du livre à l'école, à l'Université, mais aussi dans les activités de loisirs, et pour multiplier la référence à l'écrit comme premier facteur d'enrichissement culturel».

Le dynamisme de l'édition jeunesse et la multiplication des animations lecture sont deux atouts essentiels dans ce domaine».

Si l'encouragement à développer les ateliers d'écriture, pratiques innovantes et porteuses de citoyenneté, n'est plus d'actualité, ou du moins ne se fait plus entendre de manière aussi vibrante, on peut toutefois dire que les ateliers restent suivis par la Direction du Livre et de la Lecture, qui leur consacre une page de «Lettres», son périodique d'information, en octobre 1994, sous le titre «Rencontre écrivains et publics défavorisés : des moments privilégiés». On y lit sous la plume de Jean-Sébastien Dupuis, Directeur du Livre et de la Lecture, ces propos, datés de novembre-décembre 1993, sur l'opération «Culture d'été».

«Lire et écrire pendant Pete, belle proposition pour des jeunes dont la relation au savoir et l'école est pleine de difficultés !

Mais comment s'éloigner des notions prégnantes d'échec et de réussite scolaires et entrer dans l'écriture par la voie plus originaire du plaisir ? ... [] ... Grâce à l'organisation d'ateliers d'écriture souvent entremêlés d'échanges sur l'histoire d'un quartier, la vie des gens, la mémoire des anciens, la Direction du Livre et de la Lecture a favorisé la rencontre entre des écrivains et des publics défavorisés sur les plans scolaires et culturels, pour des moments privilégiés ... [] ... Depuis 1991, la DLL a déconcentré des crédits auprès des Directions Régionales des Affaires Culturelles qui mobilisent des acteurs locaux (associations, libraires, bibliothécaires, ...). Cette opération est passée en trois ans du «banc d'essai» au développement de nouvelles approches du lire-écrire, grâce à l'investissement imaginaire de chacun ... [] ... Par le détour de l'écriture, et, sans gommer les difficultés que le passage au Pacte révèle inmanquablement, ce sont quelques centaines de jeunes de 8 à 25 ans qui ont fréquenté les «ateliers» depuis Pete 1991».

Suit un article intitulé «Un atelier d'écriture, ça fonctionne comment ?» qui reprend des données statistiques issues du bilan de l'opération «Une saison en banlieue» 1993 : les DRAC finançaient à hauteur de 30 000 francs des ateliers d'écriture menés dans des quartiers défavorisés pendant Pete, par des écrivains. Dix-sept ateliers sont concernés par ce bilan.

Ainsi, on peut remarquer que si le discours institutionnel du ministère de la Culture a propos des ateliers d'écriture ne s'épuise pas totalement, il ne se renouvelle pas non plus (reprise dans ce numéro d'octobre 1994 de *Lettres* spécialement dédiées au «Temps des livres», de propos tenus en novembre 1993).

Les crédits dédiés aux Ateliers semblent suivre cette politique du statu quo : à la Maison des Écrivains, par exemple, pour financer l'opération «l'Ami Littéraire» (un écrivain intervient dans une classe pendant l'année scolaire et, de plus en plus souvent, y anime un atelier d'écriture), on dispose pour l'année 1994-95 de la même somme que pour l'année précédente ■ 500 000 francs. Je m'empresse d'ajouter qu'on se déclare satisfait de ce budget, «un des plus gros dévolus à la promotion de la lecture»

Reste qu'au feu nourri des déclarations institutionnelles en faveur de la promotion de l'écrit des années 1990,91, 92, ont succède une sorte de calme plat et une relative indifférence.

On peut même se demander si cette politique publique n'est pas en passe d'être abandonnée.

Cependant, une autre analyse peut être également esquissée le ton du discours Institutionnel n'est plus aussi offensif, certes, et le discours lui-même ne s'enrichit pas, ne se renouvelle plus : serait-ce parce que la pratique est désormais installée dans la politique culturelle, et est tout simplement entrée dans les mœurs, devenue une évidence ? Il est sans doute trop tôt pour le dire

Dans d'autres ministères, le discours de promotion de l'écriture a perdu on trouve par exemple dans une note d'information datée du 13 octobre 1993, émanant du cabinet du ministère de l'Éducation Nationale et intitulée «Éducation artistique ' un nouvel élan» mention des actions prioritaires suivantes, pour l'année 1993-1994

«Autour de la lecture mise en écho des processus de lecture et d'écriture, notamment dans le cadre de l'opération *la fureur de lire*».

En ce qui concerne la "lecture et écriture : l'innovation doit être encouragée, en particulier pour toutes les opérations qui privilégient les processus croisés d'écriture et de lecture (ateliers et classes d'écriture), de rencontre avec les auteurs, de sensibilisation au livre comme objet d'art (imprimerie, illustration, reliure)» Cette note précède la signature, en novembre 1993, d'un protocole d'accord relatif à l'éducation artistique, ratifié par les quatre ministères de l'Éducation Nationale, de la Culture et de la Francophonie, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et de la Jeunesse et des Sports.

Un autre protocole, en mai 1994, réunit le ministère de la Défense et celui de la Culture et de la Francophonie autour de la notion de «développement artistique et culturel») Dans le chapitre «Diffusion artistique et culturelle au sein de la Défense)), on lit sous la rubrique «lecture : sensibilisation)) :

«Des animations sous forme d'ateliers d'écriture conduits par des écrivains, et d'ateliers de lecture, ainsi que des actions de sensibilisation des responsables, seront mises en œuvre»...

D'autres ministères ont été également associés à celui de la Culture pour le développement de la lecture et de l'écriture. Comme nous avons déjà noté, de nombreuses actions (dont des ateliers d'écriture) se sont ainsi développées dans les établissements pénitentiaires, conformément au protocole Culture Justice de Janvier 1990.

Enfin, la politique de la Ville a particulièrement favorisé les actions partenariales destinées à renforcer l'expression des habitants des quartiers défavorisés. Soutenue d'abord par le ministère de la Ville et la Délégation Interministérielle à la Ville, on peut dire qu'elle est poursuivie par l'actuel ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville. Il déclare ainsi dans une circulaire aux Préfets de région et de département, à propos de l'élaboration des Contrats de ville (novembre 1993) «Les actions qui peuvent faciliter les expressions collectives ou individuelles et l'association des habitants à la politique suivie doivent toujours être renforcées. Quel que soit votre domaine d'intervention, vous devez veiller à faciliter et renforcer les expressions individuelles et collectives ainsi que l'association des habitants»).

On remarque donc qu'au développement d'une véritable politique publique, nationale, volontariste et offensive, a succédé un certain appauvrissement du discours du ministère de la Culture sur le thème des ateliers d'écriture, en même temps que persiste tout un arsenal de mesures destinées à les promouvoir (même si, de fait, elles sont moins délibérément soutenues).

Comment tout cela va-t-il retentir en région ?

Appropriation ou attentisme, suivisme ou désintérêt, la Bretagne va-t-elle s'emparer des ateliers d'écriture⁹

2. Les réalités régionales

a - Situation de la lecture publique

Quelques mots tout d'abord sur la situation de la lecture publique en Bretagne. Elle est marquée par le paradoxe.

D'une part, du côté des bibliothèques municipales, un retard, important. La Bretagne est tout de même en 1994 la région métropolitaine qui affiche le plus fort besoin en m². Des bibliothèques centrales insuffisantes dans toutes les grandes villes (hormis Lorient), quatre communes de plus de 10 000 habitants encore dépourvues de bibliothèque dans le Finistère, pas de tradition ancienne de bibliothèque dans de nombreuses villes, et donc pas d'équipements de taille moyenne dans de trop nombreuses communes de 5 à 10 000 habitants, induisent un maillage du territoire difficile à réaliser.

De surcroît, on relève une insuffisance quantitative et qualitative des personnels, et des ratios de fonctionnement (dépenses en personnel, en acquisitions, nombre de livres par habitant) tous inférieurs aux moyennes nationales. Sombre tableau, quoique des progrès importants aient été enregistrés depuis 1986.

Et malgré tout, des surprises : le nombre de prêts de livres par habitants est le deuxième en France (Bretagne : 4,64 prêts par habitant et par an ; moyenne nationale 3,3) ; Brest, la deuxième ville de France pour la fréquentation de ses bibliothèques. Voilà qui tendrait à accréditer l'image d'un Breton fort lecteur mais malheureusement dépourvu d'équipements publics pour satisfaire cet appétit de lecture.

Pour la renforcer encore, on note que les fonds patrimoniaux publics et privés sont d'une grande richesse en Bretagne, mais insuffisamment traités et mis en valeur.

D'autre part, du côté des manifestations d'une vie culturelle autour du livre, on peut signaler un foisonnement d'initiatives de qualité, dont la renommée, pour certaines, a franchi les frontières régionales : citons le Goncourt des Lycéens, ou encore le festival «Etonnants Voyageurs» à Saint-Malo, par exemple.

Rappelons enfin que de nombreux auteurs sont installés en Bretagne, que la poésie et la bande dessinée y connaissent une faveur particulière, que l'édition régionale y est florissante, bref, qu'il se passe des choses autour du livre et de la lecture !

Quant à l'écriture, certains affirment, étayés à l'appui, que le bilinguisme breton (qui concerne le département du Finistère et la moitié de ceux des Côtes d'Armor et du Morbihan), induit une maîtrise exceptionnelle de la langue française et aussi une aptitude particulière à l'écriture.

La Bretagne présente donc dans le domaine de l'écrit, à la fois une image culturelle forte et riche, et un retard structurel important. Ces éléments seront à prendre en compte pour apprécier la vie des ateliers d'écriture, et surtout leurs rapports avec les bibliothèques

/; - Les textes : conventions de développement culturel et contrats de ville

Pour en revenir maintenant aux effets en région de la politique publique des ateliers d'écriture, on peut s'intéresser, pour en rechercher les traces, aux textes contractuels qui encadrent la vie culturelle régionale.

Prenons par exemple les Conventions de développement Culturel, qui lient contractuellement une commune à l'Etat pour le développement d'objectifs culturels précis (sur trois ans en Bretagne). Elles ne sont pas nombreuses en Bretagne, puisque deux seulement ont été signées, celle de Quimper en novembre 1992, et celle de Rennes en février 1993, tandis que deux autres, pour Brest et Lorient, sont en cours de signature, et font déjà l'objet d'une littérature préparatoire abondante.

Elles mentionnent toutes quatre la lecture, considère d'emblée comme un secteur prioritaire (Brest), ou faisant l'objet d'une convention spécifique avec avenants annuels (Rennes), ou bien abordée sous angle de l'élargissement des publics et de la conquête de nouveaux publics (Lorient).

L'écriture, elle, est résolument présente dans le document préparatoire à la Convention émanant de la ville de Brest, associée à la lecture dans un secteur Prioritaire. On peut y lire :

«Cinq secteurs prioritaires

1) la lecture et l'écriture.

«Cet objectif de développement de la lecture s'est affirmé de manière significative :[entre autres] par un soutien aux organismes divers et associations intervenant en faveur de la lecture publique et de l'écriture (Maison de lecture, F.O.L., ...).».

NJB ; Il semble toutefois que cette place de l'écriture doit être légèrement minorée dans le document définitif, du fait de la DRAC (Service du développement Culturel), dans un souci de concision ?

Dans le projet de Lorient, l'écriture est présente également, dans le chapitre I : Elargir les publics, sous-chapitre e) Lecture Publique, sous le titre «Conquête de nouveaux publics». Je cite :

«La mise en œuvre des projets spécifiques d'animation (classe d'écriture, atelier de réalisation de livres-objets, rencontres avec des écrivains ...) contribue également à cet élargissement des publics.

Le rendez-vous annuel «Recto-Verso» sur le quartier du Bois du Château et le projet de classe d'écriture dans le cadre du Printemps de l'Enfance vont dans ce sens».

Et dans le chapitre II : Promouvoir l'art urbain et le patrimoine du 20ème siècle, sous-chapitre a) Affirmer la place des créateurs dans la ville : «L'accueil de créateurs a Lorient sera un objectif poursuivi par l'Etat et la Ville à travers la réalisation des ateliers-logements et les projets de résidence d'artistes et d'écrivains))

Dans la convention de Quimper, l'écriture n'est pas mentionnée, sauf a la comprendre dans les animations prévues «pour ouvrir les portes de la bibliothèque a un public plus large». Les avenants 93 et 94 citent un projet de travail avec le conteur Alain Le Goff.

Le cas de Rennes est un peu plus compliqué.

En dehors de la convention cadre de février 1993, qui admet trois objectifs : élargissement des publics, promotion de la création et développement des pratiques culturelles, une convention particulière lecture a été signée en novembre 1993. On y mentionne un atelier d'écriture mène dans le quartier DSQ de Maurepas par une bibliothécaire détachée a cet effet, et également un projet d'«accueil d'écrivains en résidence)) qui semble bien n'avoir pas eu d'incidence sur des pratiques d'écriture du public (il s'agissait d'écrivains russes, reçus dans le cadre d'un travail sur la littérature russe et sa traduction). Pas de considérations générales sur des objectifs précis de développement de l'écriture.

Par ailleurs, cette convention lecture n'a pas fait l'objet d'un avenant 94, et paraît être tombée quelque peu dans l'oubli.

En résumé, sur les quatre conventions de développement culturel bretonnes, les deux plus récentes (puisqu'en fait, elles sont en cours de signature) comptent au nombre de leurs objectifs le développement de l'écriture. C'est somme toute assez encourageant.

Penchons-nous à présent sur les Contrats de Ville. Dans le cadre du Xleme plan, ils ont succédé aux procédures de développement Social des Quartiers pour s'attaquer de façon plus globale, a l'échelle d'une ville ou d'une communauté de villes, au problème de l'exclusion, dans des zones qui cumulent des handicaps sociaux, économiques et culturels. Au nombre de 7 en Bretagne, ils concernent les villes de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Brest, Quimper, Lorient-Lanester, Vannes, Rennes et ont en général été signes fort tard, au printemps-été 1994. Documents généraux donnant les grandes Lignes des actions à mener pour les cinq ans à venir, peut-être vont-ils inclure dans L'arsenal de leurs propositions la pratique des ateliers d'écriture, jugée souvent importante pour favoriser l'expression des populations en difficulté, et aider ainsi a l'émergence d'une parole citoyenne.

Autant le dire tout de suite, leur lecture s'avère fort décevante ; à cet égard on ne trouve rien concernant l'écriture (ni la lecture non plus) dans les Contrats de Ville de Quimper, Saint-Brieuc, Rennes, Lorient-Lanester, ni dans les déclarations d'intention qui ont précédé leur élaboration. Rien que des généralités sur le «développement des pratiques culturelles de proximité», par exemple

- Je précise que je n'ai pas retenu dans cette appréciation des Contrats de Ville, les «programmes d'actions 94» qui les accompagnent ou les suivent et qui, eux, détaillent les actions une par une : c'est là qu'on retrouvera les projets écriture, lorsqu'ils existent. Mais ce sont les documents-cadres, qui donnent les véritables orientations politiques des Contrats de Ville, qu'il m'a paru intéressant d'étudier.

Celui de Saint-Malo contient un petit quelque chose sur l'écriture. Dans le chapitre «Renforcement des services publics aux habitants. Promotion de la citoyenneté», on peut en effet lire :

«Parmi les actions envisagées sera privilégiée la communication, sous forme de concours à la publication du journal *Redécouverte* ou de lettres de quartier et sous forme d'expositions assurant la promotion des objectifs et résultats du contrat de ville».

Celui de Vannes également, prévoit de «promouvoir des pratiques culturelles sur les quartiers», «prévenir l'échec scolaire (aide aux devoirs), lutter contre l'illettrisme des jeunes adultes en phase d'insertion» et de concevoir, entre autres, des «actions en faveur de la lecture, point-livre et journal de quartier» Enfin, celui de Brest, lui, se donne comme objectif, notamment d'«aider à une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite à l'école et au collège»), et dans sa déclaration d'intention, sous le thème «Citoyenneté et services aux publics»), appelle à la «promotion de pratiques culturelles plus actives, propices à la relation et à l'expression».

Voilà s'achève ce tour d'horizon des Contrats de Ville bretons. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne mettent pas le développement de l'écriture, ou même de la lecture, au rang de leurs priorités. Le développement culturel n'y est d'ailleurs pas toujours pris en compte en tant que tel. Mais l'avantage du développement de la lecture-écriture, c'est qu'il peut concerner aussi les secteurs de l'éducation ou de la formation. Il n'est néanmoins pas non plus très sollicité à ces titres.

■ - Les relais institutionnels

Pour ce qui concerne notre travail, le premier représentant du ministère en région est bien entendu, a la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseiller pour le livre et la lecture.

Particulièrement récent en Bretagne, le service livre et lecture n'a été véritablement organisé qu'en 1988. Depuis 1992, il compte deux Conseillers, qui se partagent ainsi les tâches : a l'un, tout ce qui concerne le patrimoine écrit, l'édition et la librairie régionales, a l'autre, le domaine des bibliothèques et le développement de la lecture. Que pense celui-ci des ateliers d'écriture ? Il les divise grosso modo en deux types :

Le premier, qu'il appellerait bien «ateliers d'expression», accueille des publics en difficulté et affirme un rôle social ; le second, qu'on pourrait rapprocher des «ateliers d'écriture») classiques, s'adresse au public des clients habituels des bibliothèques, par exemple, et est une pratique culturelle au même titre que toute autre.

Les deux types d'ateliers lui semblent légitimes, mais surtout intéressants lorsqu'ils sont menés dans le cadre d'un projet global de développement de la lecture.

Pour autant, on ne tient pas à proprement parler de fichier d'intervenants a la DRAG, on ne communique pas de liste d'écrivains, par exemple, mais on proposera deux ou trois noms en essayant d'accorder les qualités de l'intervenant et la nature du projet.

Cela dit, le Conseiller se garde de tout interventionnisme excessif dans ce domaine, est plutôt attentif aux désirs émanant du terrain, et dans son travail, met davantage l'accent sur la situation des bibliothèques (cf. l'analyse précédente sur la situation de la lecture publique en Bretagne).

Un autre des relais institutionnels importants en région est la mission «lecture-écriture») de l'Education Nationale. Nous l'avons évoquée précédemment, elle est l'héritière de la mission académique «Maîtrise de la langue» et a pour objectif, en partenariat avec la DRAG, d'impulser et de coordonner réflexions et actions dans le domaine de la lecture et de l'écriture. Elle est particulièrement active et vigoureuse en Bretagne, et a fourni un travail remarquable. Le partenariat avec la DRAC est également très suivi et réellement second (on note à ce propos qu'un protocole régional, après le protocole national relatif à l'éducation artistique, a validé la création d'un poste de chargé de mission à la DRAC pour favoriser les relations avec l'Education Nationale). La mission «lecture-écriture»), sous la responsabilité de 1992 à 1994 de l'Inspecteur d'Académie Adjoint du Morbihan, a fourni un bilan rapide des actions conduites dans l'Académie de Rennes. Elle y porte une attention soutenue aux pratiques d'écritures en primaire, au collège et au lycée. Elle constate que dès le premier degré, «la lecture et l'écriture constituent la ligne prioritaire des actions conduites dans les écoles).

¹ Extrait d'un document élaboré en 1992 par la mission «Maîtrise de la langue» intitulé : «Bilan rapide des actions conduites dans l'Académie de Rennes».

A cote de multiples autres actions, elle observe «une tendance forte. la création d'"écrits longs". .. Les contes, récits fantastiques, romans, nouvelles, font des élémentaires, l'objet d'un travail collectif débouchant fréquemment sur la réalisation d'un «livre» diffuse autour de l'école». Il est à noter que le document distingue cette activité des «ateliers d'écriture»), et des «classes-lecture (ou écriture)», mentionnes dans la catégorie des «initiatives intéressantes, significatives, mais encore ponctuelles si l'on considère le nombre des écoles de l'académie». La «création d'écrits longs» dont il est question est ainsi menée a bien, dans la grande majorité des cas, par l'enseignant seul dans sa classe.

Pius loin, le bilan constate que «dans deux collèges sur trois, des productions de textes longs auraient été menées a terme : avant tout dans le domaine de la «fiction». Parfois, la conception est conduite jusqu'à l'édition d'un «vrai livre» Par ailleurs, «un établissement sur quatre signale l'existence d'un journal du collège».

Les lycées, eux sont beaucoup moins impliqués dans des actions lecture/écriture.

La mission lecture-écriture a également élaboré un document, fin 1993, qui synthétise ses réflexions et propose des pistes de travail. Il est intitulé «Eléments pour des orientations académiques lecture/écriture») et s'articule autour de dix propositions pour «promouvoir le développement de la lecture et de l'écriture»). On y relevé en particulier l'idée de «créer un observatoire des pratiques de lecture-écriture en Bretagne)), avec P ambition de «regrouper toute l'information concernant les niveaux et les comportements dans le domaine de la lecture et de l'écriture en Bretagne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système scolaire».

On y note également l'intention de «favoriser la définition, dans le projet de chaque établissement et de chaque école, d'une politique de l'écrit» en «donnant des idées et des renseignements pratiques sur les actions possibles») et en attribuant une «subvention spécifique pour le volet lecture/écriture»). On y convie également a «multiplier les actions spécifiques telles qu'ateliers et classes d'écriture») avec trois exigences : «favoriser une bonne publicité autour de ces dispositifs, en piloter le développement par une exigence de qualité, en diffuser les productions et les bilans».

Quand on saura que ce document encourage également la consolidation des partenariats et des réseaux régionaux autour de la lecture/écriture, s'intéresse à la formation des acteurs, n'oublie pas de «faciliter la promotion d'un certain nombre d'évènements régionaux ou nationaux susceptibles d'animer les activités de lecture ou d'écriture en Bretagne)), et prône la mise en place d'«un plan d'action cohérent et continu autour des publics accédant avec difficulté a l'écrit») en cherchant à «élaborer un plan de travail commun pouvant déboucher sur des actions de formation ou de recherche)), on conviendra qu'on a bien la une traduction régionale de la politique de développement de la lecture et de l'écriture qui prévalait nationalement en 1992.

On retrouve bien en effet la liaison lecture-écriture et la promotion des activités de production d'écriture qui caractérisaient la politique nationale.

Il est bien évident que ce programme ambitieux ne peut être mis en œuvre que petit à petit : ainsi, en 1993-1994, la mission "lecture-écriture" s'est penchée sur réévaluation des niveaux des élèves à l'articulation CM²-6^{me} à propos a des enseignants en mars 1994 un stage «Des enseignants écrivent pour faire écrire» sur toutes les phases d'élaboration d'un atelier d'écriture, et a mis sur pied, en collaboration étroite avec la DRAG, une université d'été qui a eu lieu en juillet 1994 à Vannes. Elle réunissait des personnels de l'Education Nationale, des bibliothécaires et des représentants du monde associatif, autour du thème de la lecture-écriture des 10-15 ans. Outre une production d'écriture sur le vif, puisqu'un journal a été réalisé chaque jour, l'université d'été a élaboré un document intitulé «Actions pour le développement des pratiques de lecture et d'écriture des 10-15 ans : charte du partenariat», document qui encore une fois, s'apparente beaucoup, de par le ton et les idées émises, au discours institutionnel que les Ministres tenaient en 1991 et 1992, et dont nous avons cité des exemples au début de ce travail.

Ainsi, la charte affirme par exemple que «les apprentissages dont l'école a la charge ne prennent tout leur sens que dans la maîtrise des pratiques sociales de l'écrit ... [] ... la maîtrise de la lecture et de l'écriture est, plus que jamais, un facteur d'insertion scolaire et sociale, alors qu'un niveau rudimentaire des pratiques de l'écrit favorise les deux types d'exclusion». Et plus loin, sous le titre «Des projets qui ne peuvent être conduits qu'en partenariat», elle précise «seuls les projets "ouverts", enrichis par la multiplicité des points de vue, permettent d'envisager pour le plus grand nombre possible de jeunes la construction de compétences et pratiques diversifiées de lecture-écriture».

On constate donc que la mission "lecture-écriture" s'est approprié, certes avec quelque retard, le discours qui accompagnait ce que nous avons appelé la politique publique des ateliers d'écriture.

Ce discours, elle l'a retravaillé et l'a fait sien, si bien qu'on peut dire que la politique publique des ateliers d'écriture, malgré le fléchissement dont elle souffre au niveau national, est tout à fait reprise et relayée en Bretagne

En ce qui concerne l'institution bibliothèque, on ne peut pas dire qu'elle soit représentée en région par une instance quelconque qui aurait vocation à délivrer une "parole officielle" des bibliothèques.

On ne peut donc pas parler là d'un discours institutionnel qui s'exprimerait sur la question des ateliers d'écriture.

Par contre, nous avons interrogé à ce sujet la Présidente et la Chargée de Mission de la COBB, l'Agence de Coopération des Bibliothèques Bretonnes, ainsi qu'un certain nombre de bibliothécaires. Nous rendrons compte plus loin de leurs réponses.

Nous allons maintenant en venir au terrain, pour tenter d'appréhender la diversité des ateliers d'écriture, qu'ils ressortissent ou non de ces champs institutionnels.

LES ACTIONS

I. Démarche de recherche

En stage a le Direction Régionale des Affaires Culturelles, c'est bien sur la que nous avons trouvé le plus grand nombre de données sur les ateliers d'écriture. En effet, la DRAC est très largement sollicitée pour soutenir les ateliers d'écriture publics, et chaque agrément donne lieu à l'établissement d'un dossier. La mémoire du Conseiller a été également amplement mise à contribution. D'un autre cote, comme nous l'avons vu, les ateliers d'écriture en milieu scolaire sont répertoriés, lorsqu'ils entrent dans le cadre de procédures soutenues par la DRAC, comme les Ateliers de pratique artistique ou les classes d'écriture. Enfin, un certain nombre d'ateliers naissent dans le sillage d'actions a retentissement médiatique, et profitent de cette notoriété pour se faire connaître on peut citer ceux qui accompagnent le festival "Etonnants Voyageurs" ou le Goncourt des Lycéens.

Par ailleurs, nous n'avons pas manqué de consulter les organismes qui nous semblaient a même de pouvoir nous fournir des renseignements sur le sujet

Ainsi, nous avons interrogé l'institut Culturel de Bretagne. Finance principalement par le Conseil Régional, l'Institut Culturel de Bretagne aurait vocation a devenir un Centre Régional des Lettres, centre ressource en région pour tout ce qui concerne les métiers du livre et de la lecture.

Cependant, son activité est principalement tournée aujourd'hui vers la promotion et la défense de la langue bretonne, la littérature bretonnante et les écrivains bretonnants.

Sollicite sur la question des ateliers d'écriture, son directeur a reconnu n'y accorder qu'un intérêt limité. Pour lui, les ateliers d'écriture publics, organisés "pour des cas sociaux ou des jeunes délinquants", composent "un cote thérapeutique", mais dans tous les cas, "n'aident pas à l'émergence d'écrivains". Si d'aventure des écrivains viennent à en animer, "ils font ça pour vivre, c'est de l'alimentaire, mais ils ne sont pas passionnés".

Par contre, le directeur de PICB serait intéressé par l'organisation d'ateliers d'écriture de langue bretonne, destinés aux écrivains régionaux, dans le but de leur faire découvrir les mécanismes de certains genres littéraires.

Il pourrait y avoir ainsi des stages d'écriture de romans, de nouvelles, de policiers, de romans d'espionnage ou de science-fiction, ces derniers genres littéraires faisant cruellement défaut a la littérature en breton. De la même façon, la littérature pour le jeune public, peu développée en breton, gagnerait a se trouver de nouveaux auteurs.

Le directeur de PICB conclut notre conversation en citant pour exemple les «Ateliers d'écriture cinématographique de Quimper», stages d'écriture de scénario destinés aux professionnels, et en soulignant qu'au Pays de Gailles par exemple, les ateliers d'écriture comme il les a définis sont pratiqués couramment.

Nous avons également consulté la COBB, l'Agence de Coopération des Bibliothèques Bretonnes, pour recueillir son avis sur les ateliers d'écriture, et tenter de voir si nous ne trouvons pas déjà là, quelques données sur l'implication des bibliothèques dans cette activité. La Présidente de la COBB, bibliothécaire de la ville de Trégueux (22), organise elle-même des ateliers d'écriture dans sa bibliothèque, aussi se déclare-t-elle tout à fait sensibilisée à cette activité dont la légitimité à l'intérieur de la bibliothèque ne fait pour elle aucun doute. Elle indique que la COBB n'effectue pas de pointage systématique des ateliers d'écriture, mais pense qu'il y a des choses qui se font dans les bibliothèques bretonnes, et cite par exemple la ville de Lorient.

D'autre part, elle croit qu'il existe au niveau national un recensement des publications résultant d'ateliers d'écriture, et a la question de savoir si une instance quelconque ne pourrait pas se charger de ce travail au niveau régional, répond que «ça pourrait tout à fait être du ressort de la COBB».

Quant à la chargée de mission de la COBB, elle estime que les ateliers d'écriture sont une pratique d'animation assez courante dans les bibliothèques, mais pas recensée systématiquement. Elle nous informe de l'existence d'un fichier «Intervenants pour les bibliothèques de Bretagne» réalisé par la COBB en 1991 et réactualisé en 1993 sous le titre «Personnes-ressources pour les bibliothèques de Bretagne».

On y trouve quelques noms d'animateurs d'ateliers d'écriture, parmi les personnes qui sont intervenues dans les bibliothèques bretonnes en 1991, 92 et 93.

Par ailleurs, la COBB, en collaboration avec la DRAC, a lancé en février 1994 une enquête sur "Les besoins en formation continue des bibliothèques en Bretagne". Cette enquête nous a permis de prendre conscience que le thème des ateliers d'écriture comptait bien au nombre des préoccupations des bibliothèques, puisqu'un certain nombre d'entre elles l'ont spontanément citée dans leur demande de formation.

Outre ce travail, sur lequel nous nous sommes appuyé pour notre étude, nous avons complété notre recherche par une enquête systématique auprès des bibliothèques.

Nous avons procédé la plupart du temps par entretiens téléphoniques. Nous avons ainsi contacté, outre les Directeurs des quatre bibliothèques Départementales de Prêt, ceux de la majorité des Bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants. Les informations que nous avons recueillies à cette occasion nous ont permis de nous forger une idée plus précise de l'attitude des bibliothécaires en général vis-à-vis des ateliers d'écriture, idée que nous développerons dans la partie que nous consacrerons aux bibliothèques.

Nous allons maintenant pouvoir aborder la description des actions proprement Elite

D'ores et déjà, on peut cependant noter que l'investigation dans le domaine des ateliers d'écriture en Bretagne n'est pas évidente : il n'y a pas d'instance en Bretagne qui recense ou répertorie ces ateliers, pas de lieu qui accueille et traite leurs productions.

La première impression n'est pas celle d'un désert, mais d'un patchwork d'actions disparates, de natures très diverses, sans lien apparent entre elles ; un domaine marqué par quelques personnalités, et où règne en maître la subjectivité.

L'inventaire des pratiques que nous allons présenter ne prétend en aucune façon à l'exhaustivité, et s'est construit sur beaucoup de recoupements et tâtonnements divers, et une bonne dose d'empirisme

2. Description

Nous allons organiser notre description en commençant par les ateliers d'écriture publics isolés, ou ponctuels, en continuant par ceux qui se sont greffés sur des manifestations installées, ou déjà interviennent un certain nombre de partenaires, pour finir par ceux qui ont été conçus d'emblée comme des projets partenariaux.

Précisons qu'il s'agit bien là des ateliers d'écriture publics, gratuits pour les participants auxquels ils s'adressent.

- Ateliers d'écriture "isolés"

* Le milieu scolaire

Le premier exemple des ateliers d'écriture "isolés" est fourni par le bataillon des classes dans lesquelles l'enseignant mène seul un atelier durant l'année scolaire.

Nous en avons parlé lorsque nous avons évoqué le travail de la mission académique "lecture-écriture". Un membre de cette mission évalue de 1 à 20 le rapport entre la partie émergée de l'iceberg, Ateliers de Pratique Artistique et classes d'écriture recensées par la DRAG, et les ateliers d'écriture menés ainsi par un enseignant seul dans sa classe, "parfois de manière quasi clandestine, sans quitter le champ clos de l'établissement, voire de la classe"

Puis, on passe à des projets plus élaborés, plus constants, dans lesquels l'enseignant s'assure le concours d'un intervenant extérieur, souvent un écrivain, qu'il aura "recrute" soit seul, soit avec l'aide de la DRAG ou de structures associatives, comme la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor, dont nous reparlerons plus loin. Ces projets-là, Ateliers de Pratique Artistique ou classes Écriture, recensés et financés par la DRAG et l'Éducation Nationale, ne sont pas très nombreux en Bretagne.

Ainsi en 1993, sur les 167 APA et classes culturelles subventionnées, organisées en Bretagne, seulement 7 % concernent la lecture/écriture. On trouve ainsi 7 écoles primaires publiques et 5 collèges impliqués, qui dans la création d'un roman policier, avec l'écrivain Yves Tinguely, qui dans celle de poèmes avec arrangements musicaux, sous la conduite du poète Yvon Le Men et du compositeur Melaine Famenne, ou encore mobilisés autour d'un festival BD (Redon), ou tout simplement sur la question "Du "comment commencer" à la réécriture", avec l'écrivain Daniel Pennac, et Michel Gaymard de la F.O.L. (Saint-Brieuc).

Un nombre tout de même modeste, donné, d'ateliers "labellisés" et reconnus, parmi lesquels les Côtes d'Armor se taillent la part du lion, soutenues par le travail mené par la F.O.L. et la Maison Louis Guilloux de Saint-Brieuc (dont nous reparlerons).

11 est à noter qu'en 1994, la subvention de l'Education Nationale va diminuer, endramant du même coup une diminution du nombre des projets retenus (régie de la parité avec la DRAG)

* Les bibliothèques

De la même façon, un certain nombre de bibliothèques ont monté des ateliers d'écriture, seules ou avec le concours d'un intervenant extérieur (écrivain, animateur, plasticien), souvent dans le cadre d'événements ponctuels comme la définit "Fureur de Lire".

Ainsi à Lamballe (22) par exemple, la bibliothèque a monté toute seule un atelier d'écriture sur un week-end, en 1992, pour la "Fureur de Lire", expérience ponctuelle et finalement sans lendemain pour la bibliothécaire, qui dit manquer "de temps, de moyens, de place" pour la reconduire. A Rennes, à la section jeunesse de la bibliothèque annexe du Triangle, une bibliothécaire a "déjà fait de petits ateliers, pour par exemple, à partir d'un tarot de contes, faire inventer une histoire aux enfants", mais elle ne se sent "pas du tout compétente pour en parler" "je ne suis pas formée pour ça". A Trégueux (22), outre des animations ponctuelles, avec des classes, et un animateur de la F.O.L. "jouant le rôle de déclencheur", un essai a eu lieu une fois d'atelier avec des adultes, abonnées de la bibliothèque, mais avec "des problèmes de financement sur la durée"

Il faut bien noter que les bibliothèques ne sont pas légion à se lancer toutes seules dans l'aventure de l'atelier d'écriture. La plupart du temps, elles sont associées au milieu scolaire et servent de lieu d'accueil pour une classe en atelier. Et les expériences ponctuelles sont souvent un peu frustrantes, et ne sont pas ressenties comme satisfaisantes au bout du compte

Le seul cas -à ma connaissance- une bibliothèque a repris à son compte un atelier d'écriture d'abord partenarial est celui de la ville de Quimper : un travail avait commencé dans une école avec l'écrivain pour enfants Régine Pascale, une fiction avait été élaborée. L'année scolaire terminée, un petit groupe d'enfants a pris l'habitude de se réunir à la bibliothèque pour "continuer l'histoire". Au fil du temps, la question s'est posée de savoir ce qu'il fallait faire de ce groupe, parfois mouvant, mais toujours régulier, qui voulait maintenant "commencer une autre histoire" L'écrivain a passé plusieurs séances bénévolement à la bibliothèque à élaborer plusieurs projets d'ateliers d'écriture : la plupart sont partenariaux (collaboration avec les centres de loisirs de la ville pour fun, avec des associations de quartier pour un autre), mais un atelier s'adresse directement aux enfants qui fréquentent la section jeunesse de la bibliothèque centrale.

* Les associations

. ATD Quart-Monde

Autres exemple d'ateliers d'écriture ponctuels, ceux qu'organisent parfois des associations à l'occasion d'une fête ou d'un événement quelconque : ainsi, l'association ATD Quart-Monde, au cours de la "semaine du Savoir Partagé" qu'elle organise chaque année, proposait en Ille-et-Vilaine une douzaine d'ateliers en plein air (artisanat, dessin, ...) et un atelier d'écriture, dont elle avait confié l'animation à Nicole Laurent-Catrice, poète rennais. Des enfants sont passés à l'atelier, quelques adultes également, mais l'expérience est là aussi, jugée frustrante par l'animatrice : "en l'absence de travail sur la durée, je ne sais pas si ça vaut le coup".

Il faut souligner néanmoins que l'association ATD Quart-Monde ne se borne pas à ce genre de sensibilisation, et qu'elle est un des partenaires à l'origine de l'opération nationale "Médiateurs du livre" : des jeunes issus de milieux défavorisés vont servir de trait d'union entre une bibliothèque et leur quartier d'origine, pour amener à la lecture des personnes qui en étaient exclues.

À Rennes, deux médiateurs du livre ont été en formation à la Bibliothèque Municipale en 1992 et 1993, et l'un d'entre eux a été recruté par une Maison de Quartier. Celle-là -car il s'agit d'une jeune femme- a participé sur le quartier DSQ de Maurepas à un projet d'atelier d'écriture avec des adultes du quartier, organise par une bibliothécaire détachée à cet effet et dont nous reparlerons. Mais l'action du médiateur du livre à Rennes est généralement plus dirigée vers la lecture que vers l'écriture.

"Vivre et l'Écrire

Avant de passer à d'autres types d'ateliers d'écriture, quelques mots de l'association "Vivre et l'Écrire". Créée par Pierre De Givenchy dans les années 1975, destinée d'abord à recueillir des écrits "bruts" d'adolescents (journaux intimes, etc.), elle édite parfois certains récits de jeunes, et organise des ateliers d'écriture pour susciter des écrits nouveaux, de jeunes ou d'adultes. Nous n'avons pas pu rencontrer ses représentants en Bretagne, mais ils y sont assez actifs, sous le nom collectif de "Vagues d'écrits". Ils ont organisé des ateliers d'écriture dans les Côtes d'Armor, en collaboration avec une MJC, ils interviennent également régulièrement lors du festival du Livre de jeunesse de Fougères (35), ou ils tiennent un atelier.

Lire à ce propos l'article que lui a consacré Claire BONIFACE dans son ouvrage déjà cité : *Les Ateliers d'Écriture*.

Ils sont souvent discutés dans leurs méthodes, voire taxes de démagogie (L'important est que l'écriture soit authentique, donc elle n'est jamais retravaillée), mais nous manquons d'informations pour parler plus longuement ici de leur action en Bretagne.

~ Ateliers d'écritures associées à des événements culturels

Nous allons maintenant parler d'ateliers d'écriture qui accompagnent des événements culturels déjà installés, et qui leur sont souvent associées au bout de quelques années, soit que cette "nouveau" corresponde à un désir des organisateurs d'expérimenter de nouvelles voies ou de nouvelles pratiques, soit peut-être aussi qu'elle confère à la manifestation un surcroît de social et de partenariat

* Le Salon du Livre de Jeunesse de Fougères

Prenons les cas du Salon du Livre de Jeunesse de Fougères, que nous venons d'évoquer parce que l'association "Vivre et l'Ecrire" y tient un stand. Son organisateur, Marc Baron, "animateur du livre" à Fougères depuis dix ans, est venu aux ateliers d'écriture un peu par goût du changement, pour rompre avec les habitudes des "rencontres lecture" qu'il animait auparavant à la Bibliothèque Municipale. Auteur lui-même, en contact fréquent, par le biais du Salon, avec des écrivains qui pratiquent l'atelier d'écriture, il a commencé il y a deux ans à en animer lui-même, avec des classes, puis également avec un groupe d'adultes, qui s'inscrivent pour une séance par mois au Centre Culturel de Fougères. Il ne vise pas obligatoirement la production "d'écrits publiables", mais s'affirme enrichi au contact de ce groupe très ouvert, forme de personnes très différentes.

* "Lumière de juin". Centre culturel du Triangle - Rennes

À Rennes, le Centre Culturel du Triangle, situé au cœur d'un quartier en DSQ, Le Blosne, a mené pendant trois ans une aventure assez originale, qui n'a malheureusement pu être reconduite en 1994. L'idée était de faire découvrir de la poésie à tout le quartier : distribution dans les boîtes aux lettres, parcours poétique dessiné au sol, numéro vert ou Ton vous récitait le poème du jour, "Lumières de mai" en 1991, puis "Lumières de juin" en 1992 et 1993 alliaient la qualité à l'ambition. En 1992, un écrivain public, Dominique Lemaire, écrivait la nouvelle "Nuit de Blosne" après un séjour dans le quartier et des discussions avec ses habitants. Cette année-là, à l'issue des dix jours que durait l'opération, l'équipe du Triangle recevait spontanément des dizaines de poèmes d'habitants du quartier. Alors, en 1993, elle a mis en place des ateliers d'écriture, pour enfants et adultes, avec l'écrivain Nicole Laurent-Catrice et l'association Boutique Media (voir plus loin).

Les participants étaient invités aux ateliers par le biais des associations, de collectifs d'habitants, mais aussi, pour les adultes, de centres de formation qui accueillaient des personnes en alphabétisation ou en insertion, souvent avec des problèmes d'illettrisme. Les poèmes recueillis, spontanément ou dans les ateliers, ont été affichés dans le quartier, certains ont donné lieu à une publication quelques temps plus tard.

Mais en 1994, année du passage "développement Social des Quartiers" au "Contrat de Ville", la manifestation n'a pas eu lieu, faute dit-on d'un "déblocage" suffisamment rapide des subventions du Contrat de Ville, décision peut-être un peu cruelle pour un équipement qui avait su allier la proposition d'une animation originale et de qualité à celle d'une vraie fête populaire de quartier, mais peut-être aussi, décision sanctionnant le retard mis à agréger un véritable partenariat autour de l'opération (au début, le Centre Culturel a tout fait tout seul, les enseignants, associations de quartier sont venus ensuite, sur son invitation. En 1994, c'était la première année qu'une réunion était organisée avec les différents partenaires avant la manifestation et le bouclage de tout son déroulement)

Le festival "Etonnants Voyageurs" de Saint-Malo
Le prix Goncourt des Lycéens de Rennes

Autres pratiques d'écriture amateurs nées dans le sillage de manifestations reconnues, celles qui accompagnent deux événements que nous ne présenterons pas dans le détail, car leur renommée a largement franchi les frontières régionales, je veux parler du Festival "Etonnants Voyageurs" de la Littérature d'aventure et de voyage de Saint-Malo, et du "Goncourt des Lycéens" rennais.

J'ai tenu à rapprocher ces deux manifestations, car les pratiques d'écriture auxquelles elles donnent lieu sont suscitées par une même association, "Bruit de Lire", dont Tamet, Bernard Le Douze, enseignant, est par ailleurs un membre fervent de la mission académique "lecture-écriture" dont nous avons déjà parlé.

Les organisateurs du festival "Etonnants Voyageurs" ont souhaité en 1992 ouvrir leurs portes à une collaboration avec l'Education Nationale. Un petit concours d'écriture a été organisé, une vingtaine de nouvelles recueillies. En 1993, le concours est devenu plus ambitieux, avec un règlement, un thème, et aux côtés l'attribution d'une plaquette des meilleures nouvelles : 150 textes ont été recueillis; en 1994, leur nombre s'est porté à 300. Ce concours favorise l'écriture individuelle des jeunes, et peut donner lieu à des ateliers d'écriture : ainsi dans la classe de Bernard Le Douze (4ème) par exemple, chaque élève a produit une nouvelle dans le cadre d'un atelier d'écriture. Tous les cas de figure sont présents : certains auteurs de nouvelles travaillent individuellement, d'autres présentent des travaux de classe. .

En ce qui concerne le Goncourt des Lycéens, l'écriture intervient pratiquement depuis le début dans le déroulement de la manifestation, puisque chaque classe participante tient un journal de bord, et délègue un "journaliste" pour participer à un comité de rédaction présidé par un journaliste de Ouest-France, qui rendra compte des événements. Parallèlement, depuis trois ans a lieu un concours d'écriture de critiques littéraires, les trois meilleures étant choisies par un jury de journalistes et d'écrivains. Là encore, la rédaction des critiques littéraires peut se faire collectivement, en atelier d'écriture, ou individuellement. Le parrainage en est parfois assuré par les journalistes du quotidien régional.

* Le festival des "Tombées de la Nuit" à Rennes

Autre expérience de concours d'écriture, celui qu'offre le festival rennais des "Tombées de la Nuit". Dans le cadre de l'espace Orphée, un concours de poésie est ouvert tous les ans à lot public. Toute personne peut envoyer directement des poèmes, il ne s'agit donc pas d'atelier d'écriture à proprement parler. Sous la conduite de Nicole Laurent-Catrice, une sélection des poèmes les plus intéressants paraît dans la revue "Les Tombées de la Nuit", certains poèmes sont dits lors de scènes ouvertes, d'autres affichés sur des places publiques. Mais Nicole Laurent-Catrice reconnaît une certaine désaffection pour ce concours qui avait été jusqu'à recevoir des envois de 180 personnes différentes. Peut-être la marque, là, d'un découragement de personnes isolées face à l'écriture

" *L^{es cas} particules de "La Maison de la lecture" à Brest et de "Boutique Media" à Rennes*

Avant d'en venir à des projets dont l'allier d'écriture est la pièce maîtresse et qui font d'un partenariat solide la condition essentielle de leur réalisation, nous allons évoquer les actions menées par deux organismes qui, après avoir proposé une approche bien particulière de l'écriture, vont sans doute se diriger de plus en plus vers ce type de projets partenariaux

L'un est la "Maison de la Lecture", à Brest. Créée par la Fédération des Œuvres Laïques du Finistère, la Maison de la Lecture a beaucoup assisté son activité sur l'amélioration des pratiques de lecture, principalement à l'aide du logiciel ELMO (entraînement à la lecture sur micro-ordinateur).

Elle propose ainsi de nombreux stages et offre à chacun la possibilité de venir travailler ses performances de lecture sur ordinateur. Elle a installé plusieurs "points accueil-lecture", toujours autour du logiciel ELMO, en divers points de la ville (dont une bibliothèque de quartier).

Parallèlement, elle s'est investie dans des projets d'écriture, principalement autour de la rédaction de journaux de quartier, ou pour un groupe de RMistes, d'un magazine d'informations. Pour mener ces ateliers d'écriture, elle professe que l'important, c'est la démarche collective plutôt que l'individuelle, la production écrite fonctionnelle plutôt que littéraire. Ainsi, la réécriture d'un article, par exemple, pourra être menée par n'importe qui d'autre que son auteur, l'important étant qu'à la fin le texte soit un objet utile, qui tienne debout et soit lisible par tous (l'exemple pris par le directeur de la Maison de la Lecture pour illustrer ce propos est celui de la fabrication artisanale d'une chaise, qui reste une chaise quelles que soient les variations utilisées pour sa conception).

Cependant, la Maison de la Lecture cherche à monter un projet avec un écrivain qui viendrait passer sept mois en résidence à Brest, et qui serait prêt à travailler avec des groupes très différents (les partenaires pressentis sont un Lycée d'Enseignement Professionnel, un groupe de parole réuni par le Centre d'Information des Droits de la Femme, le groupe de RMistes déjà cité, ainsi que celui des habitants du quartier de Pontanezen qui travaillent sur leur journal).

Pourquoi un écrivain ?⁹ Parce que "c'est un professionnel qui a des compétences que nous ne possédons pas, en particulier dans la réécriture. Nous, nous faisons un élagage classique, type instituteur. Résultat, on perd de l'imaginaire. Ou bien, quand on veut vraiment réécrire, on perd le lectorat. On a essayé sur différents articles. La norme d'écriture est plutôt celle d'un animateur".

Comme on le voit, il s'agit sans doute là des prémices d'une nouvelle orientation pour la Maison de la Lecture ... En outre, tout dernièrement (septembre 1994), elle a accueilli un nouveau directeur, en la personne de Marie-Thérèse Colum, anciennement Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Morlaix.

Interrogée-en tant que bibliothécaire- sur la question des ateliers d'écriture, Marie-Thérèse Colum nous a fait part de son intérêt pour ce type de travail, et de son intention de le promouvoir à la Maison de la Lecture. Sans doute verrons-nous alors à l'avenir ses portes s'ouvrir plus délibérément à l'écriture.

Quant à Boutique-Media, c'est une structure qui est née en 1982 en région parisienne, et qui s'est délocalisée en Bretagne à partir de 1987. D'abord conçue autour d'une librairie spécialisée jeunesse, qui proposait nombre d'outils d'expression modernes autour de la lecture (livres-cassettes, CD Rom, logiciels), elle a proposé des ateliers de lecture-écriture en banlieue parisienne, auprès d'élèves dits "en difficulté", avec de nombreux intervenants. La demande a été si forte de la part des publics en grande difficulté que Boutique Media a décidé d'axer ses activités sur ce "marché". Elle a maintenant un système assez rodé qui utilise systématiquement l'ordinateur et de multiples logiciels dans le cadre de la motivation lecture-écriture. Un "ordi obus" s'installe sur un site et déploie en plein air toute une attente de microordinateurs. Les animateurs sont nombreux, spécialistes de la formation, informaticien, psychologue, éducateur, le public vient, on lui propose tout de suite d'imprimer quelque chose, il repartira avec un écrit proprement imprimé, vite réalisé, valorisé.

Comme la Maison de la Lecture, Boutique Media propose également des stages où Ton peut venir améliorer sa pratique de la micro-informatique, pour devenir par exemple un "décideur performant", un manager au fait des techniques d'aujourd'hui, etc...

Boutique Media travaille également en partenariat avec des maisons de quartier, des centres de formation, des associations, des bibliothèques, pour monter des projets d'écriture, toujours à l'intention de publics en difficulté. Ses animateurs se considèrent comme des "déclencheurs d'écriture"¹, qui en élaborant, grâce aux ordinateurs, un "scénario de créativité", "enclenchent l'envie de s'exprimer".

Le problème vient parfois de la gestion de ces désirs d'expression qu'ils ont déclenchés. Comme le dit leur directeur, "notre vocation n'est pas d'assurer le long terme", "nous ne cherchons pas à plaire à un interlocuteur extérieur", "parfois, les partenaires voudraient qu'on aille plus loin avec eux", mais "ça demande du temps, nous avons un rôle d'amorce par la motivation, par le goût". Par contre, "nous avons parfois forme des animateurs de quartier" et "laisse des ateliers derrière nous".

Mais Boutique Media a parfois laissé aussi quelque amertume chez ses partenaires, qui lui reprochent de négliger le travail d'écriture proprement dit, et en particulier la réécriture, et de donner l'illusion d'une production finie alors qu'elle n'est que proprement et joliment imprimée, sans ratures, sur traitement de texte.

Quoi qu'il en soit. Boutique Media, comme la Maison de la Lecture, songe à s'attacher les services d'un écrivain, pour "aller plus loin dans cette compétence d'écriture". Quelques projets partenariaux sont en cours de réalisation, nous allons en parler tout de suite.

Notons juste une des principales difficultés auxquelles se heurte Boutique Media le cout élevé de ses interventions. L'ordinobus, avec ses nombreux poésies de travail et ses animateurs, revient a 10 000 francs par jour.

Un écrivain, lui, demande 1 500 francs par jour. Pour une collectivité locale, une association, un bibliothécaire, l'ordinobus est très cher. Et selon le directeur de Boutique Media, "les financements sur le culturel se réduisent énormément. Maintenant, les préoccupations sont plus économiques. Au démarrage de nos activités, nous avions un soutien important du ministère de la Culture. Quel que soit le projet, quand la décision était nationale, les budgets n'affolaient pas. A Rennes, nous avons plus de problèmes. C'est un des effets pervers de la décentralisation". Mais il ajoute que "le facteur humain est très important. Contrairement aux idées reçues par rapport a l'informatique, il faut beaucoup de personnel". C'est ce qui contribue au succès : "Nous avons probablement engagé des processus de développement, de réhabilitation auprès de jeunes en échec scolaire. Et par rapport aux bibliothèques de quartier, nous avons engagé des réflexions sur l'utilisation de l'informatique comme outil de développement"

- Ateliers d'écriture partenariaux

Venons-en à présent aux projets d'ateliers d'écriture qui rassemblent un vaste partenariat. Nous en avons déjà cité quelques-uns, comme ceux que la bibliothèque de Quimper organise, d'une part en élaboration avec les centres de loisirs de la ville, d'autre part, sur le quartier de Penhars, qui a fait l'objet d'une convention de quartier en 1992, avec l'Education Nationale, la CAF, une association de quartier, le FAS, ..

* L'expérience du DSQ de Maurepas (Rennes)

A Rennes, une expérience a eu lieu en 1991-1992 sur le quartier DSQ de Maurepas, menée par une bibliothécaire missionnée pour travailler avec le DSQ. Elle a organisé des ateliers d'écriture avec des enfants, mais aussi des adultes du quartier : des projets dans lesquels intervenaient, outre l'équipe du Développement Social des Quartiers, le Centre Social tout proche, des associations de quartier, ATD Quart-Monde, ... L'auteur et comédienne Christine Burnet a animé l'atelier d'écriture adultes, et abouti à la publication d'un recueil, "Comme un lot".

Mais à la fin du projet DSQ, la bibliothécaire, Danielle Antoine, a dû abandonner le quartier et a été rappelé à la Bibliothèque Centrale. A Maurepas, les projets d'écriture semblaient en passe d'être abandonnés sur le quartier, aucun autre bibliothécaire de l'équipe en particulier ne prenant le relais. Mais en octobre 1994, un projet d'ateliers d'écriture pour enfants, avec Boutique Media et une conteuse, a vu le jour, rassemblant la aussi un large partenariat (Bibliothèque, Maison de Quartier, association d'habitants, Boutique Media), la bibliothèque tenant un rôle d'accueil des groupes d'écriture, avec prêt et exposition de livres

On l'a vu avec la mission lecture-écriture, la constitution d'un partenariat solide paraît pour beaucoup être la condition essentielle d'un travail ouvert et fructueux. C'est de plus, et les principaux organisateurs d'ateliers d'écriture font maintenant bien compris, un des moyens les plus sûrs pour obtenir des financements. Aussi observe-t-on une tendance nette des projets d'ateliers d'écriture à aller vers une professionnalisation plus grande et un partenariat plus exigeant.

Le travail de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Ille-et-Vilaine

La Protection judiciaire de la Jeunesse de l'Ille-et-Vilaine a trouvé en la personne de son directeur adjoint, André-Georges Hamon, un ardent partisan de l'expression culturelle sous toutes ses formes, qu'elle soit théâtrale, photographique, cinématographique, plastique, ou écrite, ou qu'elle lie l'une et l'autre, et un défenseur des partenariats bien compris, lui qui se dit "contre les ghettos, et pour les partages", tout en veillant à ce que la Protection Judiciaire de la Jeunesse ait bien sa place en haut de l'affiche...

Il a mené, en collaboration étroite avec le Théâtre National de Bretagne, et en particulier l'écrivain Françoise Duchaxel, des ateliers d'écriture pour élaborer, avec des jeunes en difficulté, une pièce, puis le scénario d'un film, que les jeunes ont joué ensuite l'une et l'autre.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse est également un des partenaires à Rennes de l'^m Atelier Pluriel", qui propose à des jeunes en réinsertion, en formation, ou suivis par la PJJ, différentes formes d'expression (chorégraphique, plastique, théâtrale, ...) parmi lesquelles l'écriture a aussi sa place (un libraire BD, un formateur en lutte contre l'illettrisme font partie des intervenants)

André-Georges Hamon a aussi favorisé l'édition d'un recueil de textes de jeunes, écrits, ceux-là, spontanément (*Amour, liberté et amours mots*), et travaille à l'occasion avec une association que nous allons présenter maintenant, "La Balade des Livres" pour créer, par exemple, un montage d'écriture et de collages réalisés à partir d'une ballade dans les rues de la ville avec des jeunes.

L'association "La Balade des Livres"

"La balade des Livres" est une toute jeune association, créée en Janvier 1994 par Marilyn Degrenne autour d'un objectif simple mais ambitieux "Promouvoir la lecture et l'écriture d'une manière ludique, originale, conviviale en liaison avec différentes pratiques artistiques"

Signalons que le Théâtre National de Bretagne anime également des ateliers d'écriture théâtrale pour les lycéens des classes A³, (option théâtre), et des ateliers de traduction, en collaboration avec l'Université de Haute-Bretagne (Rennes II).

Après une expérience avec l'association "Arts Rivage", dans le cadre de l'opération nationale "Les Arts au soleil" (1991 à 1993), (il s'agissait d'un cheminement estival de plage en plage, avec des roulottes, un chapitre, des livres, des conteurs, des écrivains), Mary 1 in Degrenne a repris l'idée d'une itinérance, L'été, auprès de communes qui en font la demande (souvent des petites communes rurales), et propose un chapiteau-bibliothèques, et des ateliers d'écriture, de fabrication de papier, de calligraphie. A chaque étape est écrit un "livre-journal", qui restera ensuite à la commune. Elle s'entoure d'écrivains, de conteurs, de musiciens, de plasticiens, selon les projets (Yvon Le Men, Dominique Lemaire, Michèle Reverbel ont travaillé avec elle) ...

L'hiver, elle se consacre à des actions plus sédentaires : création de journaux de quartier, en partenariat avec Maisons de quartier et association d'habitants ; collaboration avec la PJJ, mais aussi avec Jeunesse et Sports, dans le cadre d'une formation CFI (Contrat de Formation Individualisée) (il s'agissait d'une visite de lieux culturels - Is rennais avec ateliers d'écriture sur sites pour 42 jeunes adultes en situation d'échec scolaire et chômeurs) ; elle a également mené un projet de journal avec le Centre Départemental de l'Enfance, qui accueille des enfants et des adolescents en rupture familiale.

On peut peut-être lui reprocher une tendance à travailler volontiers avec les mêmes personnes (ainsi, c'est une amie, psychologue de formation, qui anime le plus souvent les ateliers d'écriture), au détriment parfois d'une exigence de recherche et de qualité d'écriture ... Mais on salue l'originalité, l'inventivité et le courage de la démarche.

*.La Maison Louis Guilloux à Saint-Brieuc (F.Q.L. des Cotes d'Armor)

Nous allons achever ce tour d'horizon des ateliers d'écriture publics bretons par l'évocation du travail de fond engagé autour de l'écriture par la Fédération des Œuvres Laïques des Cotes-d'Armor

Depuis 1988, la F.O.L. des Cotes d'Armor, en collaboration avec le Groupe Français d'Education Nouvelle (Côtes d'Armor) et le Collectif de Recherche pour une pratique populaire du Texte (Rennes), est à l'origine d'un vaste projet de développement de l'écriture comme pratique populaire".

Sa première action d'envergure a été de transformer en "port d'écriture" la petite ville de Tréguier (Côtes d'Armor), le temps de la résidence de L'écrivain Ricardo Montserrat, de Janvier à juin 1992 : il s'agissait de la première "résidence d'écrivain" en Bretagne (cofinancée par le Centre National des Lettres, à l'époque), qui a permis, outre l'écriture de textes laissés à la ville, et la conduite d'ateliers d'écriture avec des enfants, de mener tout un travail de recueil de mémoire auprès de personnes âgées hospitalisées dans la ville.

Après avoir vainement tenté de créer à Tréguier une "maison de l'écriture", les militants de la F.O.L. et du G.F.E.N, s'étant constitués en "Réseau d'initiatives "Littérature/Ecriture artistiques" (le réseau "Trames"), ont déplacé le cœur de leur action dans la ville de Saint-Brieuc (22). Là, ils ont multiplié les ateliers d'écriture, d'abord auprès des classes (n'oublions pas qu'il s'agit de personnes venant de l'Éducation Nationale), mais aussi, bientôt, auprès de jeunes en réinsertion et d'adultes en formation. Proposant toujours une réflexion théorique autour de l'écriture, des colloques, et tous les ans, réunissant lors de la "Fête des mots familiers" leurs nombreux partenaires (plus de 30 en 1994), ils se sont vu confier la gestion d'un outil fabuleux au service du développement de l'écriture : la maison de l'écrivain Briochin Louis Guilloux, transformée par la ville pour partie en musée Louis Guilloux et lieu d'exposition, pour partie en "Centre permanent de formation à l'écriture littéraire", avec un appartement aménagé pour recevoir un écrivain en résidence, et plusieurs salles pour accueillir des ateliers d'écriture. Comme le souligne Patrick Cutter, responsable du secteur "Écriture" de la F.O.L. 22 (après Michel Gaymard, concepteur et théoricien du réseau "Trames", et qui se consacre à présent à un projet de réseau national de classes d'écritures) "la maison Louis Guilloux est un lieu qui peut rassembler beaucoup d'énergie autour de l'écriture. il a été pensé pour ça : il offre en même temps une stabilité et des conditions de travail très bonnes, qui concourent à faciliter le montage des projets".

Et aussi. "Nous avons une très grande expérience des ateliers d'écriture. Nous faisons un travail de fond, de terrain, qui est maintenant reconnu. Mais il nous manque la dimension de la recherche. Nous n'avons pas assez de temps à lui consacrer, ni pour écrire nous-mêmes sur notre expérience

Un travail de qualité, donc, autour de l'écriture, assis sur un outil remarquable, la Maison Louis Guilloux, et appuyé par tout un réseau d'écrivains, poètes, plasticiens, que Patrick Cutter va rencontrer au gré des différents salons et manifestations littéraires, et qu'il cherche ensuite à mettre en relation avec un projet particulier, qui leur convienne. Un travail qui a aussi ses détracteurs, comme ceux qui reprochent parfois aux animateurs de la F.O.L. d'animer eux-mêmes des ateliers d'écriture, sans toujours marquer la différence entre leur intervention et celle d'un écrivain ... Et c'est vrai qu'ils animent également des ateliers eux-mêmes, mais ils se présentent néanmoins principalement comme des organisateurs, qui mettent en œuvre des projets, en collaboration avec d'une part, des commanditaires (enseignants, éducateurs, formateurs, animateurs), d'autre part, des intervenants (écrivains, poètes ...).

(Pour une information plus détaillée, nous proposons, en annexe de notre travail, un texte de la F.O.L. 22 présentant le réseau "Trames", et la convention de gestion et d'animation de la Maison Louis Guilloux).

- Ateliers d'écriture "prives"

Avant de clore cette partie descriptive de notre travail, nous pouvons dire deux mots des ateliers d'écriture "prives", c'est à dire, payants pour leurs participants. Il en existe, bien sûr, en Bretagne, quoiqu'ils ne soient pas très nombreux, et nous pouvons citer rapidement ceux dont nous avons entendu parler, bien qu'ils ne fassent pas à proprement parler l'objet de notre étude

A Rennes, Nicole Laurent-Catrice, dont nous avons déjà parlé pour ses autres activités, anime des ateliers d'écriture depuis quatre ans ' elle organise des stages sur des week-ends à Rennes ou Saint-Malo, avec des adultes qu'elle "recrute" par le biais d'une longue prospection, assez aléatoire, à l'aide d'un fichier d'adresses (pas de publicité).

Son public est très divers (enseignants, travailleurs sociaux, chômeurs, étudiants), des gens qui "ont envie d'écrire, pas forcément de publier". Elle souhaiterait, dans le cadre de la création d'un hypothétique "Centre pour la poésie et l'écriture littéraire" pouvoir organiser au moins un atelier mensuel.

A Rennes également, Sylvie Le Trouit propose des ateliers d'écriture dans une MJC du centre-ville. Pour la rentrée 1994, elle a choisi deux thèmes : "Ecrire pour l'enfance", un atelier qu'elle destine aux personnes âgées, et "Vivre dans la ville et le raconter", un atelier conçu plutôt pour les étudiants qu'elle pense rencontrer lors du "Café des poètes" qu'elle anime une fois par semaine dans un bar de la ville.

Sylvie Le Trouit, qui compte beaucoup sur l'énergie créatrice du Poète" retrouve également quelques habitudes au sein d'un autre atelier simplement intitulé "Ecriture".

Par ailleurs, elle anime des ateliers d'écriture dans certaines écoles et bibliothèques de la région.

A Fougères, Marc Baron, nous l'avons vu, propose un atelier d'écriture aux adultes fréquentant le Centre Culturel Juliette Drouet.

Enfin, à Redon, Pierre Bourges, poète, (et maire de la ville), réunit cinq ou six fois par an des personnes motivées pour vivre des expériences d'écriture conviviales, hors de tout souci technique, généralement à partir de randonnées dans des lieux qui deviendront sources d'inspiration et motiveront l'écriture du groupe. Pierre Bourges fait partie du mouvement "Vie nouvelle", issu du personnalisme du philosophe Emmanuel Mounier. Claire Boniface a décrit dans son livre les principes de ces ateliers d'écriture réalisés au cours de randonnées, et dont elle dit qu'"il s'agit d'expérience au sens fort du terme : l'écriture acquiert un rôle tout à fait original loin de la table d'écriture et dans une convivialité exceptionnelle". (*Les Ateliers d'Écriture*).

Il existe sûrement d'autres ateliers d'écriture "prives" en Bretagne, mais il nous faudrait une autre recherche pour les recenser : ils n'ont pas tous, et de loin, pignon sur rue.

Nous allons à présent en venir aux bibliothèques, pour tenter d'apprécier l'image qu'elles se font de l'atelier d'écriture, et l'idée qu'elles ont de sa possible intégration au sein des activités qu'elles proposent.

L'AVIS PES BIBLIOTHEQUES

Comme nous l'avons dit en présentation de notre démarche, nous avons interrogé sur la question des ateliers d'écriture un certain nombre de responsables de bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants. La plupart du temps, les entretiens ont eu lieu par téléphone. Nous avons contacté ainsi vingt-sept villes différentes ; deux n'ont pas pu et rejointes (et en outre, quatre des villes bretonnes de plus de 10 000 habitants sont-elles le rappelle- dépourvues de bibliothèques). Nous avons complété ces entretiens en interrogeant les conservateurs des quatre Bibliothèques Départementales de Prêt bretonnes, et quelques-uns des bibliothécaires des annexes de Rennes et de Brest. Nous avons recueilli en tous les avis de trente-cinq personnes différentes.

Mais il faut souligner que si certains de ces entretiens ont été longs, riches, fructueux de notre point de vue, d'autres ont pu, pour toutes sortes de raisons, se trouver écourtés, et se résumer en un échange assez sec sur quelques minutes.

Aussi en livrons-nous ici les résultats sans préjuger de leur valeur scientifique et sociologique. On pourra peut-être parler de tendances, pour qualifier ces avis de bibliothécaires bretons sur les ateliers d'écriture.

Une première remarque : 14 sur nos 35 interlocuteurs avaient déjà organisé ou vu se passer un atelier d'écriture au sein de leur bibliothèque ; proportion tout de même assez importante, même si on y inclut de nombreuses expériences isolées et ponctuelles, comme celles que nous avons décrites en exemple d'"ateliers isolés", organisés, souvent, pour la "Fureur de Lire".

Ensuite, un consensus écrasant : 32 bibliothécaires trouvent tout à fait légitime l'organisation d'ateliers d'écriture au sein de la bibliothèque. Ils l'expriment par exemple ainsi : "Tout ce qui a trait à l'écrit a sa place en bibliothèque. On peut aimer la musique sans connaître le solfège, heureusement. Mais le connaître, connaître les mécanismes, peut aider à comprendre les œuvres. Je fais un parallèle avec l'écriture. Savoir comment fonctionne l'écriture aide à la compréhension et au jugement des œuvres. Ça ne peut qu'amener être lecteur" (Bernard Plouzennec, Bibliothèque Départementale des Côtes d'Armor).

Ou bien : "Notre fonction essentielle, fondamentale, est de permettre l'accès à l'écrit. Dans ce domaine, nous avons notre rôle à jouer. Les bibliothèques sont des lieux de convergence extra ordinaires" Michèle Coc, Bibliothèque Municipale de Quimper).

Certains sont plus réservés, et se rangent sous la bannière du "Pourquoi pas ?" Pour eux, un atelier d'écriture "peut être une pratique d'animation, peut contribuer à former des lecteurs" (Bernard Lefort, Bibliothèque Départementale de l' Ille-et-Vilaine) : "Je n'ai pas du tout travaillé là-dessus, mais ce serait tout à fait possible, pourquoi pas ⁹" (BM annexe du Triangle, Rennes).

Enfin, une seule personne est résolument contre, estimant que *qu'il*. ne fait pas partie des missions d'une bibliothèque", que les ateliers d'écriture sont "surtout à caractère thérapeutique, réservés à l'expression de soi", qu'ils "doivent être faits par des gens différents, des psychologues", et que ce n'est ni une priorité, ni une éventualité pour les bibliothèques".

Une autre personne n'a pas répondu, et d'autres encore ont émis des réserves, comme Marie-Thérèse Colum, de la Bibliothèque Municipale de Morlaix. "Tout ce qui a rapport avec l'imprimé peut faire partie du travail de bibliothécaire. Mais il est nécessaire de trouver les justes limites. Qu'est-ce qui fait partie exactement du travail de bibliothécaire ? Ou s'arrête ce travail ? Peut-être le bibliothécaire devrait-il ouvrir des ateliers d'écriture en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, avec une autre casquette".

Réserves intéressantes, corroborées par les réponses aux questions suivantes. en effet, si 32 bibliothécaires sur 35 répondaient OUI à la question de la légitimité de l'atelier d'écriture proposé comme activité d'une bibliothèque, ils ne sont plus que 22 à se déclarer "ouverts à des propositions d'ateliers d'écriture dans l'avenir", et plus que 9 à admettre l'organisation d'ateliers d'écriture au rang de leurs priorités pour l'animation.

Ainsi par exemple, le conservateur de la Bibliothèque Départementale de L'Ille-et-Vilaine, qui a travaillé avec la Balade des Livres, n'est pas contre les ateliers d'écriture. "Il se trouvait qu'ils [La Balade des Livres] proposaient cette activité. Mais ils auraient pu faire autre chose. L'important pour moi, c'est que le réseau des bibliothèques soit animé". Et en définitive : "L'atelier d'écriture n'est pas une de mes priorités"

De même, le conservateur de la Bibliothèque Municipale de Rennes a permis pendant deux ans le détachement d'une bibliothécaire sur le quartier de Maurepas pour -entre autres- animer des ateliers d'écriture ; il dit par ailleurs vouloir "affirmer le rôle social de la bibliothèque", en particulier en soutenant le travail des "médiateurs du livre" (don! nous avons dit deux mots), mais en ce qui concerne les ateliers d'écriture, il considère que "c'était un quartier adapté [Maurepas], c'est lié à une histoire personnelle", et "il faut que ce soit lié à une motivation des gens [du personnel], il faut que ça vienne de la base". Et en résumé, là encore : "ça m'intéresse, mais ce n'est pas ma priorité".

Cette phrase est revenue souvent dans la bouche des bibliothécaires : "L'atelier d'écriture, ça m'intéresse, mais ce n'est pas ma priorité".

Quels sont les éléments qui rentrent en compte dans cette appréciation ?

Tout d'abord, le manque de temps et de disponibilité est mis en avant par dix bibliothécaires, qui s'estiment beaucoup trop pris par les tâches courantes, ou "plus urgentes", ou bien, pour trois d'entre eux, par informatisation en cours de la bibliothèque ...

Ensuite, c'est le manque d'information, de conseils, voire de formation, qui est évoqué largement.

Ainsi à Concarneau, par exemple, la bibliothécaire n'a "jamais vu fonctionner un atelier d'écriture", mais a "lu beaucoup de choses théoriques sur le sujet", et aimerait éventuellement "participer à un atelier", et "avoir des conseils pour savoir comment le mener, réorganiser".

A Plougastel-Daoulas, on se déclare "intéresse, mais d'abord par une information", voire "une espèce de formation, une approche" : "on bricole toujours un peu dans les petits lieux, on n'a pas beaucoup de temps ni d'argent. Bien sûr, on a la COBB, la DRAG, si on nous proposait un jour une information, une sensibilisation, pourquoi pas?".

A Morlaix, on exprime des "besoins en conseils techniques, en particulier pour la réalisation concrète des ouvrages, il pourrait y avoir des conseils communs ... Pour le montage des dossiers également, les demandes de financement, etc. ...". D'une façon générale, on évoque, comme à la Bibliothèque Départementale du Morbihan, un "manque de lieu ressource». "Dans ce domaine-là, il y a un vide, un besoin. Les acteurs ne se connaissent pas entre eux. Et le problème est : à qui s'adresser ?"

Cette demande d'information et de formation sur les ateliers d'écriture, on la retrouve au travers de J'enquête lancée par la DRAG et la COBB sur "Les besoins en formation continue des bibliothèques de Bretagne". Comme nous l'avions déjà note, certaines bibliothèques ont cité spontanément les ateliers d'écriture dans les thèmes de formation qu'elles souhaitaient voir aborder. Puis elles ont précisé leur demande : à Trégueux, par exemple, on souhaite pouvoir "connaître les différentes formes d'ateliers d'écriture, être capable d'en animer en liaison avec des écrivains, acquerra des techniques de base, après des expériences pas forcément réussies". A Ploufragan, on s'attache plus à la "préparation et [au] travail préalable avec les enfants".

En liaison avec ce souci d'information et de formation, est fréquemment évoqué le problème du choix de l'animateur de l'atelier d'écriture. Les bibliothécaires, dans leur grande majorité, ne se voient pas eux-mêmes dans ce rôle, à moins d'"en avoir la fibre". Nous citons plus haut une bibliothécaire d'une section jeune de la bibliothèque-annexe du Triangle, à Rennes, qui disait avoir animé des petits ateliers d'écriture pour les enfants, "ne pas se sentir du tout compétente pour en parler, et n'être pas formée pour ça". Une autre personne, dans une autre annexe rennaise, a suivi une formation aux ateliers d'écriture dans le cadre du G.F.E.N. en 1982. Mais pour Elie, "la mise en pratique n'est pas très facile. Il faut être très formé, très compétent, très à l'aise. Il faut être exigeant, le bricolage a ses limites. J'ai un peu trop vu de choses un peu légères".

L'exigence de la compétence, trouver le professionnel de l'écriture, la "bonne personne", est quelque chose qu'on retrouve de façon récurrente. Ainsi, le conservateur de la Bibliothèque Départementale Publique du Morbihan évoque le problème de la constitution de fichiers d'intervenants : "on pourrait envisager des fichiers de proximité, on pourrait le faire chacun dans notre département Mais ce n'est pas simple de faire un fichier d'intervenants : quelles remarques y inclure ⁹ Faut-il évaluer la qualité de l'intervenant ?".

Délicat problème de réévaluation et du choix de la personne, évoque encore à Lorient ("Il y a tant de choses sous l'appellation "ateliers d'écriture", tout dépend de la façon dont c'est mené, de la personnalité de l'intervenant, écrivain ou animateur"), ou à Redon, Dinard, Saint-Brieuc, Trégueux.

Un des autres arguments mis en avant par les bibliothécaires quand ils évoquent leurs difficultés ou Lieux réticences à organiser des ateliers d'écriture est le problème des moyens : moyens financiers, ou moyens en personnel! insuffisants Six bibliothécaires parlent de ce problème, comme à Saint-Malo où le conservateur déclare : "J'aime que les choses soient bien faites. Il faut avoir les moyens, y mettre beaucoup d'investissement personnel, beaucoup de moyens. Tant de choses peuvent entrer dans le cadre des animations d'une bibliothèque Saint-Malo est une ville très vivante. Mais j'y avais pensé..".

Problème des moyens, donné, des choix à faire quand à la gestion des fonds destinés aux animations, mais aussi, de façon peut-être plus surprenante, (mais rappelons -nous de l'état des bibliothèques publiques bretonnes), le problème du manque de place est évoqué par quatre bibliothécaires : ainsi à Quimper, par exemple, la bibliothécaire avait en projet un atelier d'écriture pour lequel elle avait déjà contacté un intervenant, et des personnes s'étaient déjà déclarées intéressées, mais ce projet n'a pas abouti, faute de local suffisant ... Le manque de place est également invoqué à Lamballe, Ploufragan et Fougères (ou en outre, des ateliers d'écriture sont déjà organisés par l'animateur du livre, sans que se forme à cette occasion un partenariat particulier avec la bibliothèque).

Enfin, une dernière raison mais non des moindres- vient retenir les bibliothécaires prêts à organiser des ateliers d'écriture : tout simplement une certaine "peur de se lancer", avouée sans fausse honte par la bibliothécaire de Concarneau, qui conclut notre entretien en ajoutant que c'"est bien dommage"

Voilà comment les bibliothécaires bretons que nous avons interrogés se sont exprimés à propos des ateliers d'écriture, ou voilà tout du moins ce que nous avons retenu.

Avant d'essayer d'en tirer quelques remarques, peut-être peut-on ajouter à ce petit chapitre sur "L'avis des bibliothèques" ceux que formulent à leur égard les organisateurs d'ateliers d'écriture

Ils sont assez partagés sur ce point. Certains trouvent difficile de travailler avec des bibliothèques, comme l'ancien Directeur de la Maison de la Lecture à Brest, qui dit avoir rencontré beaucoup de résistances de la part des bibliothécaires, et avoir mené une difficile négociation, par exemple, pour faire venir une bibliothécaire au Comité de rédaction du journal du quartier. (notons que le nouveau Directeur de la Maison de la Lecture, ancien bibliothécaire, n'aura peut-être pas ces difficultés). De la même façon, Yves Tinguely, auteur de fictions pour la jeunesse, et un des initiateurs de la Charte des Écrivains, (charte qui fixe entre autres chaque année les conditions et les tarifs d'intervention des écrivains en animation), grand animateur d'ateliers d'écriture (surtout en milieu scolaire), et de surcroît ancien bibliothécaire, estime que la profession de bibliothécaire est marquée par un grand traditionalisme, que les bibliothécaires, "souvent imbus d'eux-mêmes, et à la fois fragiles", "craignent ce qui peut arriver de l'extérieur, comme si ça allait leur prendre du pouvoir" . Il reconnaît cependant que la profession s'est développée, et transformée, et que "parfois, les ateliers se passent à la bibliothèque".

Certains organisateurs d'ateliers d'écriture tentent, eux, de développer les relations avec les bibliothèques. Ainsi Marilyn Degrenne, de la "Balade des Livres", démarche-t-elle systématiquement les bibliothèques en milieu rural, d'une part pour susciter des projets, d'autre part pour associer les bibliothèques aux ateliers d'écriture. Elle considère que dans les petites communes, sa démarche rencontre souvent un grand intérêt de la part des bibliothécaires, qu'elle décrit comme "souvent très motivées, et très partantes, et même assez demandeuses, mais souvent en butte à des difficultés financières ...".

Pour Boutique Media, "les sentiments qui prédominent, c'est que nous avons toujours très bien fonctionné avec les bibliothèques de quartier. Elles ont une expérience précieuse des publics".

Sylvie Le Trouit, elle, trouve que "ce sont des lieux superbes, mais qui n'ont pas beaucoup d'argent".

Enfin, Patrick Cutte, de la F.O.L. des Cotes d'Armor, considère que "les bibliothèques sont évidemment un des partenaires privilégiés des projets. Leur collaboration peut prendre plusieurs formes : soit elles accueillent complètement le projet (comme à Trégueux, à Plérin, à Ploufragan), soit une partie, en organisant par exemple une exposition sur le thème de l'atelier d'écriture, ou la venue de L'écrivain". Mais il ajoute : "Ce n'est pas évident de leur proposer un travail sur l'écriture. Ce n'est pas une pratique généralisée. Souvent, elles voient leur métier exclusivement par rapport à la lecture".

Les organisateurs d'ateliers d'écriture expriment donc des avis partagés en ce qui concerne un éventuel partenariat avec les bibliothèques.

On a l'impression très nette que la balle est dans le camp des bibliothécaires. A eux de la saisir ou non, pour trouver l'occasion à travers cette activité, de s'associer à d'autres types de professionnels du langage, qui de toutes façons poursuivront les ateliers d'écriture, avec ou sans les bibliothécaires.

D'une façon générale, que va-t-on pouvoir inférer de ces avis émis par et sur les bibliothèques, à propos des ateliers d'écriture ?

Un premier point nous semble essentiel le rappel de la situation de la lecture publique en Bretagne.

Ainsi, si les bibliothécaires bretons mettent en avant le manque de temps, de disponibilité, de personnel, de moyens, de place pour expliquer leur "non-engagement" dans l'organisation d'ateliers d'écriture, alors que par ailleurs, en affirmant la légitimité, sans doute faut-il, pour expliquer leur attitude, la rapprocher de la situation difficile de la lecture publique en Bretagne.

On peut imaginer que si les retards et les déficits structurels dont la Bretagne souffre en ce domaine étaient comblés, les bibliothécaires auraient vraiment la possibilité de s'ouvrir à ces nouvelles formes d'animation.

C'est une hypothèse qu'il conviendrait de confirmer -ou d'infirmer- en se livrant à une étude comparative sur la situation dans d'autres régions franchises, mieux pourvues du point de vue de la lecture publique.

Il serait intéressant de voir si là, les pratiques d'écriture se sont développées à partir des bibliothèques.

Mais nous ne pouvons passer sous silence une autre hypothèse, qui voudrait que les bibliothécaires soient profondément réticents à ouvrir leurs structures à des pratiques d'écriture, et plus enclins à se réfugier derrière leurs attributions traditionnelles de gardiens du temple de la lecture (les "pieux gardiens", comme on les qualifiait encore récemment dans une des lettres d'information du ministère de la Culture).

Les difficultés bretonnes ne seraient alors que l'écran de fumée masquant les résistances de la profession.

Que pourrait-on alors proposer aux bibliothécaires ? De {l'information sur les pratiques d'écriture, des journées de sensibilisation, voire des démonstrations, soit.

Mais on pourrait peut-être également songer à délivrer cette information dans le cadre des formations initiales des bibliothécaires.

J'avais noté comme un indice au début de ce travail que "la belle écriture" ait un critère notable de jugement des impétrants, pour la Direction du Livre et de la Lecture.

L'importance de la rédaction de ce mémoire dans le cursus de formation des conservateurs de bibliothèque en donne un autre exemple.

Cependant, la réflexion sur l'écriture et ses pratiques semble éloignée du champ des préoccupations de l'ENSSIB.

Peut-être serait-il intéressant de l'engager.

CONCLUSION

Nous allons conclure ce (ravi! en faisant état de deux ou trois réflexions et d'une proposition auxquelles il a donné lieu

Nous avons fait le constat, tout au long de ce stage en Bretagne, d'un grand isolement des acteurs des ateliers d'écriture, qu'ils soient organisateurs ou animateurs de ces ateliers. Chez la plupart d'entre eux, la régie est la méconnaissance générale de ce qui se pratique dans le reste de la région Certains l'expliquent par i 'individualisme propre aux gens de l'écriture, d'autres l'imputent au caractère breton (!!!) ...

Reste qu'il n'y a guère de communication ni d'échanges autour des ateliers d'écriture, hormis peut-être a l'intérieur de trois réseaux spécifiques :

- Le premier est celui de l'Éducation Nationale, à travers lequel -nous l'avons vu avec la mission "Lecture-écriture"- des projets se font jour, progressivement.
- Le deuxième réseau est celui de la Charte des Écrivains, que nous avons brièvement évoqué en parlant d'Yves Tinguely, et dont nous allons dire encore deux mots. c'est un regroupement d'environ 200 écrivains, la plupart de littérature de jeunesse, qui se sont mis d'accord en particulier pour échanger des informations sur les pratiques éditoriales, et pour fixer un tarif annuellement à leurs interventions en animation. Un certain nombre d'entre eux anime des ateliers d'écriture, et la Charte des Écrivains fait référence dans bien des cas, pour fixer les conditions d'intervention des animateurs d'ateliers d'écriture. On peut parler, à l'intérieur de ce réseau national, mais qui compte beaucoup de membres en Bretagne, d'un échange d'informations sur les ateliers d'écriture.
- Enfin, le réseau frames, créé par la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor et le G.F.E.N., s'articule essentiellement, nous l'avons vu, autour du travail de l'écriture, puisqu'il se définit comme un réseau d'initiatives "Littérature/Écritures artistiques"

Si des informations sur les ateliers d'écriture circulent -plus ou moins bien- dans chacun de ces réseaux, il n'y a nulle part de regroupement générique de ces informations, qui dépasse la spécificité de chacun de ces réseaux, et tienne compte de la diversité des ateliers d'écriture, de plus en plus orientés- on l'a vu- vers le partenariat.

D'autre part, les bibliothécaires ont exprimé un certain nombre de besoins (en information, en formation, ...) et on peut penser que des réponses à leurs questions seraient susceptibles d'intéresser également tous autres organisateurs potentiels d'ateliers d'écriture (travailleurs sociaux, éducateurs, associatifs, ...).

Il nous a alors paru intéressant d'envisager la création d'un "lieu-ressource" pour l'écriture en Bretagne, qui serait à la fois un centre de documentation, pourvoyeur d'information dans le domaine des ateliers d'écriture, une bibliothèque, chargée de collecter et traiter les productions des ateliers d'écriture bretons, et enfumé éventuellement un lieu ouvert à la recherche et qui se charge de faire connaître et diffuser les publications intéressantes, voire d'organiser des sessions de sensibilisation et de formation dans le domaine des ateliers d'écriture.

Nous pouvons noter au passage que la Maison des Écrivains à Paris, recueille un bon nombre de productions d'ateliers d'écriture, à la suite de l'organisation dans les établissements scolaires de l'opération "L'Ami Littéraire".

Bernard Pinaud, président de la Maison des Écrivains, proposait en octobre 1992, lors du colloque "*Ecrire avec des écrivains*" de Montpellier, de créer une bibliothèque de ces écrits : "Francis Bon a envoyé à la Maison des Écrivains un rapport remarquable sur son travail à la Courneuve. Il y proposait de créer une bibliothèque sauvage de compte rendu d'expériences de ce type. La rédaction d'un tel rapport pourrait faire partie du cahier des charges des écrivains résidents ou animateurs ... [] ... la Maison des Écrivains est prête à accueillir cette bibliothèque".

Donatella Saulnier, chargée de cette opération à la Maison des Écrivains, nous a confié recevoir effectivement un bon nombre de productions, suite à des ateliers d'écriture ; productions de toute nature, parfois éditées chez un éditeur national, parfois imprimées de façon artisanale, ... Mais à ce jour, la proposition de Bernard Pinaud est restée au stade de la réflexion : "Ces écrits sont sur des étagères, mais ils ne sont ni classes, ni traités. On ne peut pas parler de bibliothèque à proprement parler. Nous réfléchissons à leur devenir. Il n'y a pas de cahier des charges particulier qui définisse les conditions de leur réception, ni d'exigences particulières non plus sur la nature des productions".

Il ne semble donc pas qu'il y ait actuellement un traitement national organisé de ces productions. Nous manquons d'informations sur la situation dans les autres régions de France, mais quoi qu'il en soit, il paraît intéressant que la Bretagne se dote d'une structure destinée à collecter, traiter, et faire connaître les productions de ses ateliers d'écriture.

Nous avons discuté de cette éventualité avec le Conseiller pour le livre et la lecture, et il nous a semblé que le choix de la Maison Louis Guilloux à Saint-Brieuc, pour abriter ce centre de ressource sur l'écriture, pourrait être pertinent : c'est en effet un lieu déjà entièrement dédié à l'écriture, un lieu d'accueil d'écrivains, d'animation, de formation et de recherche et qui, s'il était principalement voué au départ à l'accueil d'ateliers d'écriture en milieu scolaire, s'ouvre maintenant à un partenariat beaucoup plus vaste, d'adultes en formation ou de jeunes en insertion.

¹ *Ecrire avec des écrivains* : Actes du colloque de Montpellier. 2 et 3 octobre 1992. Montpellier Hôtel de Grave, DRAC Languedoc-Roussillon. 1993.

Après un rapide sondage auprès d'organismes et animateurs d'ateliers d'écriture pour tester cette idée, nous nous en sommes ouverts aux responsables du secteur Ecritures de la F.O.L. des Côtes d'Armor, qui ont en charge la gestion de la Maison Louis Guilloux. Le projet a retenu leur intérêt.

Il resterait bien entendu à définir toutes les modalités de son éventuelle mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les aspects partenariaux et financiers. Reste une idée, maintenant entre les mains des différents partenaires culturels de la région

Je ne voudrais pas clore ce travail sans évoquer un domaine dont je n'ai pratiquement pas parlé, et dans lequel on utilise également des ateliers d'écriture : c'est celui de la lutte contre l'illettrisme.

Il conviendrait sans nul doute d'engager des échanges avec ses professionnels. leurs recherches ont assurément leur place dans une véritable maison de l'écriture.

BIBLIOGRAPHIE

1) Quelques références sur les ateliers d'écriture :

ANDRE, Alain. *Babel heureuse : L'atelier d'écriture au service de la création littéraire.*

Paris : Syros, 1989.

BING, Elisabeth. *Et je nageai jusqu'à la page.*

Paris : Ed. ces Femmes, 1976. 3ème Ed, 1993.

BLANES, Elisabeth. *Comment inciter à l'écriture et à la lecture ceux qui sont insensibles à l'écrit: l'exemple des ateliers d'écriture de Lodève, Ales, Lunel et Montpellier en Languedoc-Roussillon.* DESS "Direction de projet culturel" de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble - ENSSIB, 1991.

. BONIFACE, Claire. *Les ateliers d'écriture.* Avec la collaboration d'Odilie PIMET
Paris: Ed. Retz, 1992.

CAUSSE, Rolande. *La Scribe.*

Paris: Buchet/Chastel, 1982.

DUCHESNE, Alain. LEGUAY, Thierry. *Petite fabrique de littérature.*

Paris' Ed. Magnard, 1984.

GUIGUET, Andrée, ROCHE, Anne, VOLTZ, Nicole.

L'atelier d'écriture : éléments pour la rédaction du texte littéraire.

Paris: Ed. Bordas, 1989.

. RODARI, Gianni, *Grammaire de l'imagination.*

Paris : Messidor, 1979.

2) Réflexions sur les pratiques de lecture/écriture en France :

Bibliothèques publiques et illettrisme.

Paris : Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, 1986.

La culture de l'écrit et les réseaux de formation : le rôle des réseaux académiques "maîtrise de la langue" dans l'impulsion des actions lecture-écriture : Actes de l'Université d'été de Lacanau (septembre 1991), sous la direction de Max BUTLEN, Jean HEBRARD. Paris : CRDP de l'Académie de Créteil, 1992.

. *Culture-Justice : Vinseriion singuliere*. Supplement a la Lettre d¹ Information n° 334 du jeudi 29 octobre \ 992 du Ministere de la Culture, de la Communication et d'Education Nationale, Département de L'information et de la Communication.

Ecrire aujourd'hui. n° 69 de la revue "Autrement".
Paris, 1985.

. *Ecrire avec des écrivains : Aces du colloque de Montpellier, 2 et 3 octobre 1992*.
Montpellier ; Hôtel de Grave - DRAC Languedoc-Roussillon, 1993.

Ecritures ordinaires, sous la direction de Daniel FAB RE.
Paris : Bibliothèque Publique d'Information : P O L . , 1993

. ESPERAND1EU, Véronique, LION Antoine et BENICHOU, J.P.
Des illettrés en France. Rapport au Premier Ministre.
Paris : La Documentation Française, 1984.

Faire écrire les jeunes pour les faire lire : compte rendu de l'Université d'été de Besançon, J 989. Paris : PROMOLES/1NRP, 1990.

. *linéaires : culture, insertion, jeunes*. Paris : Ministere du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Ministere de la Culture, Délégation Interministérielle a l'insertion Sociale et Professionnelle des jeunes en difficulté, juillet 1990.

. *Premières rencontres nationales des ateliers d'écriture : Interventions et actes, Aix-en-Provence, février F993*. Publication dirigée par Claire BONIFACE.
Paris Ed. Retz, 1994.

Vers de nouveaux publics : le livre et la lecture. Supplement a la Lettre d'Information n° 300 du 25 mars 1991 du Ministere de la Culture, Délégation du Développement et aux Formations.

ATELIERS D'ECRITURE EN BRETAGNE TABLE
DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	Pages 5 a 6
I - <u>UNE POLITIQUE PUBLIQUE ?</u>	Pages 7 a 19
1. <i>Le discours national</i>	Pages 7 a 12
2. <i>Les réalités régionales</i>	Page 13 a i 9
a- Situation de la lecture publique.....	Pages 13 a 14
b - Les textes : conventions de développement.....	Pages 14 a 36
culturel et contrats de ville	
c - Les relais institutionnels.....	Pages 17 a 19
II - <u>LES ACTIONS</u>	Pages 20 a 36
1. <i>Démarche de recherche</i>	Pages 20 a 22
2, <i>Description</i>	Pages 23 a 36
- <u>Ateliers d'écriture "isoles"</u>	Pages 23 a 26
* Le milieu scolaire.....	Pages 23 a 24
* Les bibliothèques	Page 24
* Les associations.....	Pages 25 a 26
. ATD Quart-Monde.....	Page 25
. "Vivre et l'Ecrire"	Pages 25 a 26

- Ateliers d'écriture associés à <u>des</u> événements culturels.....	Pages 26 à 28
* Le salon du livre de jeunesse de Fougères.....	Page 26
* "Lumières de juin" - Centre Culturel du Triangle à Rennes.....	Pages 26 à 27
* Le Festival "Étonnants Voyageurs" de Saint-Malo	Pages 27 à 28
Le prix Goncourt des Lycéens à Rennes	
* Le Festival des "Tombées de la Nuit" à Rennes	Page 28
 - Les cas particuliers de "La Maison de la Lecture" à Brest	Pages 28 à 31
et de " <u>Boutique Media</u> " à Rennes	
 - <u>Ateliers d'écriture partenariaux</u>	Pages 32 à 35
* L'expérience du DSQ de Maurepas (Rennes).....	Page 32
* Le travail de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (35).....	Page 33
* L'association "La Balade des Livres"	Pages 33 à 34
* La Maison Louis Guilloux à Saint-Brieuc.....	Pages 34 à 35
(F.O.L. des Côtes d'Armor)	
 - <u>Ateliers d'écriture "privés"</u>	Page 36

HI - <u>L'AVIS DES BIBLIOTHÈQUES</u>	Pages 37 à 43
---	---------------

<u>CONCLUSION</u>	Pages 44 à 46
--------------------------------	---------------

<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	Pages 47 à 48
-----------------------------------	---------------

ANNEXES

. A L'origine du réseau 'frames, un travail de développement des écritures plurielles stalle département des Colles d'Armor. Document de présentation réalisé par la K O.L des Cotes d'Armor en 1993

. Convention de gestatoria et d'animation de la Maison de Louis Guilloux, entre la ville de Saint-Brieuc et la Fédération des Œuvres Laïques des Cotes d'Armor, producteur délègue des collectifs frames, réseau régional d'initiatives Littérature/Ecritures artistiques (signée le 17 mai 1994).

A L'ORIGINE DU RESEAU TRAMES UN TRAVAIL DE DEVELOPPEMENT DES ECRITURES PLURIELLES SUR LE DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

Inventer des démarches culturelles actives

Les structures d'action culturelle fondent principalement leur projet sur la diffusion et l'aide à la création. Un public s'est ainsi constitué. Le préserver puis l'élargir représentent une lourde tâche et ces institutions y travaillent avec talent.

Un autre enjeu est d'augmenter le nombre des bénéficiaires de Traction culturelle dans des milieux difficiles à conquérir : milieu rural, petites villes, quartiers défavorisés, et auprès d'une population de tous âges. Des groupes moins connus s'y emploient ; souvent avec imagination pour compenser des moyens peu comparables aux premiers. Ils ont tout à prouver.

Convaincus que lectures et écritures artistiques sont indissociables, la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes -d'Armor, le Groupe Français d'Education Nouvelle et leurs différents partenaires ont pris le parti d'inventer des démarches culturelles "actives" :

- ou les gens sont sollicités pour participer à la production d'œuvres artistiques (écriture)
- ou produire s'effectue dans une dynamique de dialogue avec les œuvres professionnelles (lecture)

Dans ce cas, le projet est fondé sur le développement populaire des pratiques artistiques et sur la formation à l'art contemporain, Il joue alors un rôle d'interface par rapport à la diffusion et la création professionnelle.

Susciter de nouveaux espaces culturels Ce travail d'appropriation par les gens, du processus de durée, dans notre espace de l'invention artistique, nous le menons sur la durée, dans notre espace privilégié d'intervention : le milieu rural et les petites villes d'Armor. Notre stratégie s'est appuyée sur l'école, et les adultes qui l'environnent, et s'est articulée autour d'un nouveau concept : "l'école, centre culturel dans la cité". Ce travail a rencontré la volonté de plusieurs ministères de développer les pratiques artistiques de jeunes, à l'école et au-delà.

Cela nous a conduits :

- 1) à consumer trois sites de référence développant des programmes annuels : le Pays de LANNION pour le cinéma et les images en mouvement, le Pays de DINAN pour le théâtre, le Pays de Tréguier pour la littérature.
- 2) à multiplier les ateliers de formation et les classes d'écritures artistiques à travers tout le département.

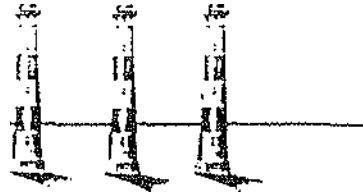
Une organisation en réseau pour multiplier Ses initiatives auprès de la population du département

Les partenaires se trouvent aujourd'hui à une nouvelle étape de développement. Pourquoi ? Parce qu'avant ce projet, il n'existait ni en Bretagne, ni en France, d'action de recherche et de formation artistique concertée, d'une population à l'échelle d'un département. Les démarches qui ont été inventées pour répondre à ce parti-pris généreux mais difficile (l'écriture par tous), ont produit des effets.

Nous sommes donc sollicités d'une part par nos interlocuteurs habituels : les écoles, les associations pour démultiplier l'action. Et d'autre part, on nous appelle à faire bénéficier d'autres publics de ces nouveaux savoir-faire : les populations en grande difficulté (illettrisme, "exclusion"), les personnes âgées en milieu rural, les enfants sur leur temps de loisirs, les enseignants des autres régions (projet Université d'Été)...

Des actions neuves sont ainsi naturellement nées de diverses opportunités. Tout en restant attaché à notre projet d'origine, nous avons pensé qu'elles méritaient d'être prises en compte.

Dans ce contexte de développement innovant et multiforme, nous avons alors choisi de nous donner une nouvelle efficacité dans la mise en œuvre de notre projet en nous constituant en RESEAU D'INITIATIVES "LITTÉRATURE / ÉCRITURES ARTISTIQUES". Cette nouvelle organisation doit pouvoir donner aux multiples programmes engagés, une forte cohérence tout en conservant une capacité à accueillir les inventions de chacun des membres du réseau.



Le parti-pris de l'écriture comme pratique populaire porta en lui une nouvelle logique éducative, capable de s'attaquer aux inégalités.

Si la maîtrise de la langue est décisive pour accéder à tous les savoirs, il n'est de conquête qu'active. C'est bien lorsqu'il se met à écrire que l'enfant mesure les résistances de la langue et construit des moyens efficaces pour les dépasser. Mieux, c'est parce que son appropriation va à l'encontre des évidences et des fatalités qui rendent IE élèves non-capables que l'écriture est un terrain privilégié de lutte contre l'exclusion sociale. Cette confrontation progressive avec la réalité du texte et du livre révèle des ressources insoupçonnées pour l'apprentissage scolaire.

Depuis deux ans que s'est engagé cette entreprise départementale d'ateliers d'écriture, IE maîtres, IE élèves et les animateurs impliqués vérifient au jour le jour les résultats d'une telle approche.

Il s'agit cette année de permettre davantage aux écoles d'entrer dans cette recherche et d'en tirer profit au plus tôt. Trois orientations vont y contribuer : - la création d'un groupe-recherche assurant la publication des travaux en cours - la négociation d'une mission d'intérêt général à l'échelle du département - la mise en place d'un réseau inter-régional des ateliers d'écritures pour une série d'initiatives nationales en 94

D'autre part, les deux premières années d'expérimentation qui viennent de s'écouler vont donner à Nouveaux Espaces Culturels une nouvelle cohérence. l'écriture nous surprend, nous apprend en bousculant les stéréotypes. La production artistique n'est pas un processus linéaires. L'objet artistique quel qu'il soit : spectacle, livre, film, sollicite des langages sonore, plastique, scriptural, gestuel, ...

A Tréguier, Dinan, Lannion et dans toutes les Cotes d'Armor, les écritures seront plurielles mais la conquête unique.

Mélanger les arts, c'est mettre les hommes. La nature même de l'invention artistique contredit le mythe du créateur solitaire. La solidarité dans l'acte productif est une dynamique sociale à laquelle nous voulons croire.

FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES de
86a92

DE "TREGUIER PORT D'ECRITURE" A "ECRITURES PLURIELLE"

Les auteurs invités

Claire FORGEOT (illustratrice) - MAROL (auteur-illustrateur) -
Rose-Marie
VASSALO (traductrice) - Nicoletta PICHERAL (pointeuse) - Yvon LE MEN (écrivain-
poète) - Alain SERRES (écrivain) - Christian GRENIER (écrivain) -
Yves
PINGUILLY (ecdvauxn-critique) - Agnès ROENSTHTRT, (écrivain) - Ricardo
MONTSERRAT (écrivain) - Dorothée LETESSIE& (écrivain)
Patrick SOUCHON (écrivain) - Hassan MASSOUDY (calligraphe-écrivain) - Pierre
ARONEANU (écrivain) - Suzanne BUKIET (Edtteur) - CHEN Dehong (calligraphe -
plasticien) - André BELLEGUIE (compositeur de pages) - Sewanou DABLA (écrivain)
- Doumbi FAKOLI (écrivain) - Deka KOMA (conteur-musicien) - Claudette ORIOL-
BOYER (écrivain-chercheur) - Nina CATACH (écrivain-chercheur) - Pierre FABLET
(plasticien).

Les sujets mis travail dans les ateliers ont mis en débat.

La bande dessinée - l'illustration dans les livres de jeunesse - les livres-objets -
orthographe - la calligraphie - les littératures d'Afrique Noire - Ernest Renan - La
Nouvelle (4 concours) - Les écrivains chercheurs - Editer a la photocopieuse - la lecture
scrutatrice - le journal intime - Editer de toute façon - Venture et informatique -
littératures d'Amérique latine - La bibliothèque d'écriture - Traduire - L'art de la rature -
le paratexte - Jeux de mots/Jeux de lettres - les livres d'artistes - les mini-livres/art de
l'édition instantanée - la réécriture - un roman policier sur minitel - lire avec Lewis
Carroll - les écritures plastiques musicales, théâtrales, cinématographiques -
Les mouvements artistiques du XXème siècle.

Les écoles engagées dans les projets ou des actions de formation avec la
FOL de 90 à 92,,

Ecole Primaire de Tréguier - Ecole Maternelle du Centre de Tréguier - Ecole Matérielle
Goas-Mickael a Treguier - Ecole Kerniaria-Sulard - IMPRO du Valais - Ecole de la
Breche aux Comes à Saint-Brieuc - CES du Val-André - Lycée de Treguier - Lycée de
Loudéac

**GROUPE FRANCAIS D'EDUCATION NOUVELLE
DE 88 A 92**

**BIX-NEUF CLASSES ET ATELIERS D'ECRITURE
EN COTES D'ARMOR**

87/88

- Ecole Mazier de Saint-Brieuc - CM1 - "La Ville-texte"
- Ecole du Centre de Loudeac - CM2 - Musee des Metiers de la Cheze

88/89

- Ecole des Merles de Saint-Brieuc - CM2 - "La re-ecriture et l'écriture longue"
- Ecole de Plouguivel - CM2 - "avec Agnes Rosensthiel"

89/90

- Ecole du Haut-Roudourou a Guingamp "les stands d'écriture" CM2
- Ecole de la Breche aux Comes a Saint-Brieuc - "autour du cirque" CM1
- Ecole Publique de Paimpol "écrire et mettre en images " CM2
- Ecole Mazier de Saint-Brieuc - liaison epistolaire avec Claude Roy, auteur de "La maison qui s'envole" CM1
- Ecole des Merles de Saint-Brieuc - "Editer aux editions Folle Avoine" CM2

90/91

- Ecole des Merles a Saint-Brieuc. "Ecrire a Treguier" CM2
- Ecole Mazier de Saint-Brieuc. "Avec Yvon Le Men au CAC de St-Brieuc" CM1
- Ecole de Plougrescant. "écriture d'un roman sur un livre blanc des Editions Gallimard" CE2/CM1/CM2
- Ecole de Penvenan accueillant l'école de Quessoy. "Mise en place de la Fete de l'Ecriture a Treguier" CE2/CM1/CM2
- Ecole de l'Etablette de Saint-Brieuc. "avec Ricardo Montserrat" CM2

91/92

- Ecole de la Breche aux Cornes. "Ecriture dans la Ville" CM1
- Ecole de Pouldouran. "écriture d'un roman avec l'écrivain résident" CE2/CM1/CM2
- Ecole de la Vallee a Saint-Brieuc. " Edition d'un livre d'artiste" CM2
- Ecole de Quessoy. "Ecrire avec Yves Pinguilly". CM2

92/93

- Ecole des Merles . "Ecritures de voyages avec le Musee" CM
- Ecole de Plouezec . "Une école d'écriture avec Yves Pinguilly"
- Ecole du Grand Clos. "Une école d'écriture avec Pennac, Kerloch et Compagnie"
- Ecole de la Ville Hellio Saint-Brieuc. "Ecrire avec Louis Guilloux" CM1/CM2
- Ecole de la Vallee. "Ecriture du Laos". CP et CM2

Collectif de Recherche pour une pratique populaire du Texte
14, Square de Tanouarn - 35700 Rennes

auteurs, artisans des livres éditeurs, compagnies théâtrales, photographes, plasticiens, musiciens réalisateurs, techniciens de la scène,.... L'Association des Amis de la Bibliothèque de Prêt d'Armor Inspecteurs de l'Education Nationale et les Conseillers Pédagogiques La Cellule Rectorale d'Action Culturelle

Fédérations des Œuvres Laïques du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine Le Centre Culturel Ernest Renan de Treguier

Des Amicales Laïques, MJC, Centres Culturels et Offices d'Action Culturelle Municipaux Ecoles Maternelles et Primaires, les Collèges et Lycées des Cotes d'et de la région, l'Hopital de Treguier et le foyer-logement des personnes âgées. Les Centres de formation professionnelle et de réinsertion Les Centres de loisirs...

Si l'action "écriture" développée aujourd'hui en Cotes d'Armor par le réseau Trames apparaît multiforme, il est bon de souligner qu'elle a pour origine un groupe d'enseignants.

Convaincus de l'intérêt d'une ouverture de l'école sur le monde contemporain, ceux-ci ont cependant voulu montrer qu'un projet d'envergure pouvait naître à l'initiative des maîtres que l'on a souvent tendance à considérer l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de l'éducation, uniquement comme des praticiens. C'est d'abord dans leurs propres classes qu'ils ont mis en œuvre, à partir d'une réflexion éthique sur leur métier et en conformité avec les textes officiels, un certain nombre de choix théoriques et pédagogiques. Ils ont ensuite tenté d'en assurer la cohérence et d'en évaluer les effets.

- C'est dans des mouvements proches de l'école (Fédération des Œuvres Laïques, Groupe Français de l'éducation Nouvelle) qu'ils ont trouvé les ressources et les encouragements pour coordonner leurs travaux, pour prolonger leur action scolaire par une action dans l'environnement de l'école, notamment auprès des parents. Ainsi est apparu progressivement le concept "d'école, centre culturel dans la cité".

- C'est par une approche intime du processus de la production artistique et des œuvres qui en résultent, par leur propre pratique d'artiste, par une alliance avec le réseau de l'action culturelle (et le Ministère de la Culture) que s'est construite une articulation fondamentale entre formation et création.

- Ce fut la création en 1984 d'un groupe recherche-formation de la MAPFEN avec comme consultant scientifique Madame Francine DUGAST qui a permis d'amplifier l'engagement des maîtres concernés dans une démarche de recherche. Deux ouvrages en sont issus. Deux autres sont en cours de publication.

- C'est enfin en collaboration avec certains responsables de l'Éducation Nationale : TRN, ex-Ecole Normale, Rectorat (Cellule Action Culturelle) que ces enseignants ont proposé de rendre compte de leur travail, par des actions de formation dans l'institution.

Ministère de la culture (DRAC Bretagne) et de
L'Education Nationale (Rectorat et Inspection Académique 22)
Le Ministère de l'agriculture
Le Conseil Général des Côtes d'Armor
Les villes de Saint Brieuc, Dinan, Tréguier, Lannion, Loudéac

Le Centre National des Lettres
La Banque populaire de t'Ouest
Les Editions Gallimard
Les Editions Casterman
La ligue de l'Enseignement
et de l'Education permanenté

LA MAISON LOUIS GUILLOU

CENTRE PERMANENT DE FORMAT

La Ville de Saint-Brieuc a remis en état la Maison de L'écrivain Louis Guilloux. Elle en a confié l'animation et la gestion au Réseau Trames.

La Maison Louis Guilloux sera un carrefour de formation à l'écriture et un lieu de familiarisation avec les démarches littéraires. Les pratiques qui seront mises en œuvre, seront d'abord des outils de lutte contre l'exclusion et pour l'égalité. Écrire rend maître des signes qui traversent la société.

Sans préjuger de tout ce qui pourra s'inventer au fur et à mesure, voici les premières pistes de travail. Parmi les 22 programmes mis en œuvre par le réseau TRAMES, sur la région Bretagne, 9 correspondent plus particulièrement à l'esprit de ce projet.

1. Les ateliers "écritures plurielles" : La production artistique n'est pas un processus linéaire. L'objet artistique quel qu'il soit : spectacle, livre, film, sollicite l'entrecroisement des langages sonore, plastique, scriptural, gestuel... L'atelier est cet espace d'invention d'un objet multi-langage et non-conformiste. Les résistances, les surprises, les réflexions que suscite cette entreprise de production en font un laboratoire des mentalités et un lieu de formation du citoyen.

2. Des classes d'écriture/des années d'écriture : Passées les premières conquêtes, l'écriture appelle un engagement durable d'une année sur l'autre. Les classes d'écriture gèrent cette étape du "comment continuer ?". Les pratiques scolaires se transforment, les maîtres d'ateliers se forment, des expériences d'écriture longue sont vécues par les enfants à l'occasion de classes transplantées chez un éditeur, un imprimeur, ou en un lieu comme la Maison Louis Guilloux où le texte a un statut.

3. Les concours : Ce sont des formules démultiplicatrices qui permettent à des individus et à des groupes de s'associer au réseau départemental d'écriture tout en gardant une totale autonomie dans les démarches de production mises en œuvre. Ainsi, les enfants d'âge maternel se rendent capables d'écrire en réalisant des livres à leur manière, dans le cadre du concours livres-objets. Un groupe de recherche composée en majorité d'enseignantes de maternelle bénéficiera de la Maison comme lieu de travail. Leurs ouvrages et ceux de leurs élèves y seront présentés et conservés.

4. Les résidences d'auteurs : L'auteur est présent quotidiennement sur la ville durant plusieurs mois. Son écriture palpable, effervescente et critique, permet d'impliquer des groupes non touchés habituellement dans une démarche réflexible et productive sur leur passé, les identités particulières, les révoltes, les désirs de dire et de faire. C'est le travail qu'a mené l'écrivain Ricardo MONTSERRAT de Janvier à juin 92 auprès des personnes âgées notamment.

5. Les ateliers "d'écriture sociale" : Ces ateliers, tiennent le pari que l'écriture, au-delà de son usage fonctionnel, est un acte d'utilité sociale. Il explore avec des jeunes (dont certains ont connu les ateliers d'écriture scolaires) et avec des adultes la force de transformation et d'interpellation de l'écriture littéraire. L'atelier s'invente au fur et à mesure à partir des histoires particulières des participants. Dans le cadre d'une action de réinsertion sur le bassin de l'emploi de Saint-Brieuc, Lamballe, plusieurs dizaines de jeunes pourront participer à ces ateliers.

6= La formation des enseignants et le réseau interviennent à tous les niveaux de l'école élémentaire ; journées pédagogiques en relation avec des Inspecteurs de Circonscription stages-écoles, stages départementaux, Au niveau des secondaires les stages sont organisés dans le cadre du programme MAHPEN. Un professeur relais action culturelle / écriture, membre de l'équipc, intervient durant l'année, dans les établissements. La Maison Louis Guilloux sera le site des stages départementaux et régionaux qu'Education Nationale confie à la F.O.L. et au GFEN.

7* Le minitel TRACES : Il s'agit du détournement d'un outil de communication en outil de création, Les différents ateliers du département y inscrivent leurs Mérites en cours, D'autres les lisent et formulent leurs suggestions. Ainsi les textes tournent et les auteurs s'entrelacent. La Maison Louis Guilloux, pourra faire fonction de tête de réseau dans la mesure où l'écrivain-résident y sera présent et écrira ainsi à distance avec les groupes éloignés

8. "La Fête des Mots Faisilliers" : un rendez-vous annuel à Saint-Brieuc. Cette opération rassemblera les multiples ateliers et classes d'écriture menés en Côtes d'Armor et mettra leurs œuvres en vitrine. En outre, le GFEN très impliqué dans la zone d'éducation prioritaire de Balzac-St-Lambert développe un ensemble d'ateliers en relation avec le Comité de Prévention de la délinquance. La partie publique de son projet investira le mobilier et les passages urbains et s'intitulera : "Regards/Paroles, il y a un Ur dans la ville". La F.O.L., pour sa part, valorisera plus particulièrement le travail qui se développe dans les écoles maternelles ou avec certains adultes autour du livre-objet. L'opération se propose de mobiliser les différentes communes du district.

9. Les expositions : Elles font partie de la bibliothèque d'écriture, entre littérature et arts plastiques. Grands livres ouverts installés en permanence dans les lieux d'atelier de la Maison, montrent jusqu'où l'écriture peut aller. Chacune des expositions du réseau TRAMES aura comme passage obligé la Maison Louis Guilloux où elle sera non seulement lue et relue mais réinvestie dans de nouvelles œuvres. C'est la dynamique de l'"intertextualité" et du droit au pillage qui seront instaurés comme éléments stimulants de l'appropriation de l'écriture.

Transformer des objets langagiers pour les amener à l'état artistique, transformer sa propre perception du monde

Le réseau TRAMES n'offre en effet pas les mêmes réponses aux écoles intéressées par les ateliers d'écriture, suivant qu'il s'agit d'une première sensibilisation ou d'une implication durable d'une année sur l'autre. Ce qui caractérise le programme "Classes d'écriture" du GFEN dans l'ensemble des actions du réseau TRAMES, c'est la durée des projets mis en œuvre. S'engager dans la réalisation d'une classe d'écriture, c'est accepter, a priori d'opérer un bouleversement dans sa manière de penser l'école et le rapport à la culture.

On peut mesurer les effets suivants :

- l'écriture devient une pratique structurante pour l'ensemble des activités de la classe (écriture et enseignement du français, écriture et histoire, écriture et mathématiques...) et les renforce en leur apportant une dimension sociale et culturelle.
- des enseignants ayant réalisé¹ une classe d'écriture deviennent des interlocuteurs à long terme et gèrent leur projet avec une autonomie de plus en plus grande.
- l'événement Classe d'écriture dépasse le public des élèves. Il déclenche des réactions auprès des autres enseignants et dans l'environnement de l'école (parents, quartier). Il explore l'hypothèse "l'école est un centre culturel dans la cité" en affirmant son existence et son exigence sociale et artistique à l'échelle de la commune via la presse, les élus, les structures culturelles.
- au-delà des déclarations d'intention de lutte contre les inégalités, cette implication suivie dans la production littéraire - du brouillon à l'édition - valide la pratique scolaire et s'attaque à la fatalité de la non-réussite. Ainsi, un des lieux remarquables de réussite des classes d'écriture est la Zone d'Éducation Prioritaire du Plateau à Saint-Brieuc.

CONVENTION DE GESTION ET D'AFFILIATION DE
L'ASSOCIATION DE LOUIS GUILLOUX

ENTRE :

LA VILLE DE SAINT-BRIEUC

ET :

L'ASSOCIATION DES ŒUVRES Antiques
DES CÔTES D'ARMOR

PRODUCTIONS - DÉLÉGUÉE : 1) 0 :

COLLECTIF TRIMES RESEAU
REGIONAL D'INITIATIVES
LITTÉRAIRES/ÉCRITURES ARTISTIQUES

PREAM.Bq.LE

Depuis 1981, année d'acquisition par la Ville de SAINT-BRIEUC de la Maison de Louis GUILLOUX sise 13 rue Lavoisier à SAINT-BRIEUC, différents projets et réflexions concernant son devenir ont été échafaudés.

Les différentes propositions résultant de ces réflexions n'ont pu, pour diverses raisons, être mises en application.

Louis Guilloux, dont toute l'œuvre ramené à SAINT-BRIEUC, a su décrire avec beaucoup de profondeur l'âme de sa Ville où il a laissé une forte empreinte.

Etre fidèle à sa pensée, à sa mémoire et à son œuvre conduit inévitablement à préserver le patrimoine lié à son nom mais aussi à le faire vivre à travers un travail de création et de formation lié au livre et à l'écriture littéraire.

Redonner vie à la Maison de Louis GUILLOUX à travers l'écriture doit en effet permettre de maintenir la trace laissée par cet auteur et de pérenniser le lien qu'il a su tisser entre une Ville, un travail de création et d'éducation, une forme artistique et une ambition sociale.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-BRIEUC a décidé, par délibération du 29 juin 1992, de procéder à la réhabilitation immobilière de la demeure de Louis GUILLOUX et de l'accompagner d'un projet d'animation culturelle permettant, au travers de l'accueil d'ateliers et de classes d'écritures, de stages de formation, d'une résidence d'auteurs, de conférences et d'expositions, d'assurer son avenir et de maintenir sa vocation littéraire.

.../...

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Ville de **SAINT-BRIEUC**, représentée par Monsieur Claude SAUNIER, Sénateur-Maire, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 16 mai 1994,
D'une part,
ET :

L'association "Fédération des Œuvres Antiques des Cotes d'Armor", régie par la loi de 1901 et dont les statuts ont été déposés à la Préfecture des Cotes d'Armor le 5 septembre 1945, dénommée dans le texte sous le vocable "l'association", représentée par son président, Monsieur Jacques BEBIN, agissant en qualité de producteur délégué mandataire du Collectif "**THAMES**", Réseau Régional d'Initiatives Littérature/Ecritures Artistiques, qui regroupe la F.O.L. 22, le G.F.E.N. 22 et le Collectif de Recherche pour une pratique populaire du Texte sis a RENNES.

D'autre part,

II est convenu ce **qui** suit :

Engagement Moral Mutuel :

Conformement à l'idée qui prévaut dans le préambule de la présente convention, la Ville de SAINT-BRIEUC s'engage à faire de la Maison de Louis GUILLOUX, un carrefour de formation à la culture écrite, un lieu de familiarisation avec les démarches littéraires, un pôle littéraire d'excellence et de référence en région Bretagne.

Dans cette optique, elle confie l'animation littéraire de la Maison de Louis GUILLOUX au collectif TRAMES qui a déjà fait la preuve, dans le département des Cotes d'Armor, qu'il est possible d'inventer des démarches culturelles "actives" favorisant des pratiques populaires de la lecture/écriture littéraire.

Dans le cadre de ce collectif et au titre de producteur délégué, la Fédération des Œuvres Laxques de Cotes d'Armor est chargée de la gestion de la Maison de Louis Guilloux et de la coordination des programmes mis en place par le collectif.

.../...

L'association s'engage a integrer le projet culturel autour de la Maison de Louis GUILLOUX dans le reseau departemental mis en oeuvre avec ses partenaires, en constituant pour le Pays de SAINT-BRIEUC et sa region, un pole de formation et a en assurer la promotion au plan national.

TXTRE 1er - **PROJET CULTUREL**

CHAPXTRE 1 - MISSION CONFIEE A LASSOCIATION

Lieu carrefour de formation, la Maison de Louis GUILLOUX au travers de son projet culturel doit permettre le developpement des pratiques litteraires liees a la lecture et a l'ecriture.

A cet effet, l'association s'engage a mettre en oeuvre des pratiques favorisant ia lutte contre l'exclusion et pour l'egalite devant la culture.

Cette mission d'education populaire et d'action culturelle se concretise par une volonte significative, de la part de l'association gestionnaire du projet, de s'adresser au public le plus large en tenant compte des realites economiques, sociales, culturelles en vue d'offrir a tous de reelles possibilites de promotion individuelle et collective.

Elle integre egalement une dimension de cooperation avec les acteurs du developpement culturel, scolaire et educatif de SAINT-BRIEUC et de sa region.

CHAPITRE 2 - MISE EN OEUVRE DE LA MISSION

La mission d'interet local et d'education culturelle definie precedemment se concretise par la mise en place par l'association d'actions specif iques au titre desquelles peuvent etre citees :

* Des ateliers "ecritures plurielles", accueillis dans la Maison de Louis GUILLOUX, espaces d'invention et de production d'un objet multi-langage, realises a partir de l'entrecroisement des langages sonore, plastique, scriptural, gestuel...

.../...

* Des classes d'écriture/des années d'écriture, espaces permettant aux scolaires d'avoir un engagement durable d'une année sur l'autre au regard de l'écriture, par des expériences d'écriture en continu du type classes transplantées. La Maison de Louis GUILLOUX est le lieu de séjour de ces classes.

* Un concours, favorisant les démarches individuelles de création littéraire d'enfants d'âge maternel, gère par un groupe de recherche, composé d'enseignantes de classes maternelles, dont le siège se situe dans la Maison de Louis GUILLOUX.

* L'accueil en résidence, dans la maison de L.GUILLOUX, selon des modalités précisées par convention spécifique conclue entre la F.O.L. 22 et les écrivains, d'auteurs qui, par leur présence sur la Ville pendant plusieurs mois, favorisent la confrontation entre les pratiques de professionnels de l'écriture et le public.

Cette convention est transmise à la Ville de SAINT-BRIEUC pour approbation.

* Des ateliers "d'écriture sociale" ou des jeunes, dont certains ont connu les ateliers d'écriture scolaires, mais aussi des adultes, explorent la force de transformation et d'interpellation de l'écriture. La Maison de Louis GUILLOUX est le lieu de déroulement de ces ateliers.

* La formation des enseignants à tous les niveaux de l'école élémentaire (Journées pédagogiques, stages-écoles, stages départementaux) et du secondaire dans le cadre du programme MAFPEN. La Maison de Louis GUILLOUX abrite des stages départementaux et régionaux.

* Le Minitel TRACES, support technique permettant les échanges de textes à distance. Il permet donc la confrontation entre les différents ateliers du département et l'échange entre ces groupes et l'écrivain en résidence. Lorsqu'il est présent, la Maison de Louis GUILLOUX devient de ce fait "tête de réseau" littéraire dans les Côtes d'Armor.

* "La Fête des Mots Familiers" manifestation annuelle, organisée à SAINT-BRIEUC, met en exergue les différentes actions "écritures" menées par le collectif TRAMES dans tout le département. La Maison de Louis GUILLOUX est un des points d'appui privilégiés de cet événement public.

.../...

* Des expositions du collectif THAMES dans la Maison de Louis GUILLOUX, destinées (sauf exception notamment dans le cadre de l'opération Fête des Mots Familiers) aux participants aux différents ateliers ou animations organisés sur le site. Elles ont pour fonction de révéler jusqu'où peut aller l'écriture, la dynamique de l'intertextualité et du droit au "pillage", instaurent comme éléments stimulants de l'appropriation de l'écriture.

CH&PITRE 3 - OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

La liste d'actions présentée ci-dessus ne se veut pas exhaustive.

L'association s'engage à poursuivre son rôle de recherche et de rayonnement par le biais d'actions nouvelles suscitées par le lieu.

A cet effet, elle communiquera annuellement à la Ville de SAINT-BRIEUC, au début du mois d'octobre de l'année qui précède l'exercice auquel elles se rapportent, ses propositions de programmes et le calendrier y afférant.

L'association informera également la Ville de l'évolution, dans le cadre de cette opération, de ses relations avec l'Etat et les Ministères concernés par la réalisation des projets subventionnés mettant en jeu l'intervention d'écrivains, la présence de jeunes scolarisés.

Pour permettre à l'association de développer ses activités, la Ville de SAINT-BRIEUC lui facilite, dans la mesure du possible, ses démarches auprès des établissements culturels locaux.

CH&PITRE 4 - CHAMP DES INITIATIVES

Pour la conduite de ses tâches de gestion, d'animation et d'administration, l'association jouit d'une indépendance de décision. Celle-ci s'exerce notamment pour le choix des activités, l'organisation des ateliers, expositions ou publications.

.../...

Cette indépendance s'exerce en conformité avec les statuts de l'association et à partir des instances créées (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau et Commissions)

L'Association peut librement adhérer à toute fédération, association, mouvement, organisme technique ou pédagogique lorsque ceci lui paraît utile et à condition qu'il n'y ait pas de contradiction avec ses statuts ou ceux de sa fédération.

Un représentant élu de la Ville de SAINT-BRIEUC sera mandaté pour représenter la collectivité lors de l'assemblée générale annuelle de l'association,

En outre, ce même représentant de la Ville sera convié, par l'association, à participer aux réunions trimestrielles de suivi du projet,

TITRE 2 - MODALITES CONTRACTUELLES ET Budgétaires

Pour permettre à l'association de mener à bien les missions de finies dans le titre 1 °, la Ville de SAINT-BRIEUC lui octroie les moyens suivants :

CHAPITRE 1 ~ CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX

Article 1°~ *Désignation des locaux*

La Ville de SAINT-BRIEUC met à la disposition de l'association, à titre gratuit, la Maison rénovée de Louis GUILLOUX, sise 13, rue Lavoisier à SAINT-BRIEUC.

La mise à disposition de cet immeuble, dont les plans sont annexes à la présente convention, comprend :

- * Un local annexe donnant sur la rue Lavoisier situé en façade du bâtiment principal

- * Le bâtiment principal à l'exception du bureau de Louis Guilloux aménagé dans les combles.

- * Un espace jardin situé à l'arrière du bâtiment.

.../...

article 2 - *Conditions d'utilisation et de mise à disposition*

Le Conseil d'Administration de l'association fixe l'utilisation des locaux et du matériel mis à disposition en fonction des activités qui correspondent à sa vocation et à la mission confiée par la Ville. Tout projet d'affectation qui s'éloigne de ce principe est soumis à l'accord préalable de la Ville.

Concernant l'utilisation des locaux, le principe d'affectation suivant est admis :

- * Local annexe et riez de chaussée du bâtiment t Ateliers d'écriture et d'Édition artisanale

- * 1^{er} étage : appartement destiné au logement des auteurs en résidence

- * 2^o étage : conservation en l' état du bureau de Louis Guilloux et possibilité d'organisation de visites guidées par la Ville qui conserve la gestion de cet espace.

En dehors de sa mission principale dans le cadre de laquelle elle peut être amenée à faire appel à des partenaires extérieurs (Associations, particuliers, professionnels,...), l'association ne peut en aucun cas mettre ces locaux à la disposition gratuite ou non d'autres personnes physiques ou morales qui souhaiteraient organiser occasionnellement ou de manière régulière des activités dans ce lieu.

La Ville de SAINT-BRIEUC, en fonction d' un planning d'occupation qui lui est transmis régulièrement dès sa mise à jour, effectuée au minimum par trimestre d'activités par l'association et après consultation de cette dernière, se réserve la possibilité d'utiliser les locaux pour le déroulement d'Operations ou de réunions se rapportant à l'écriture et/ou à la lecture organisées a sa propre initiative ou par le biais d'un partenaire mandaté à cet effet.

Parmi ces opérations peuvent être citées :

- L'organisation dans le cadre du volet animation de la bibliothèque municipale de conférences, réunions de travail ou autres activités

- . La mise en place d'un parcours culturel à SAINT-BRIEUC impliquant la visite incontournable de la Maison et du Bureau de Louis GUILLOUX.

Entretien de l'Immeuble

L'association s'engage à conserver l'immeuble en bon état.

Elle est sensée bien connaître les locaux mis à sa disposition. Elle les prend dans l'état où ils se trouvent à la date de la signature de la présente convention et ne peut prétendre à aucune indemnité en aucun cas, même fortuit

En fin d'occupation, elle doit rendre ces locaux dans l'état où ils se trouvaient lors de l'entrée en jouissance. Si des dégradations sont constatées à son départ, les frais de remise en état, tenant compte de l'ancienneté du bâtiment et de son degré normal de vétusté, lui seront réclamés.

L'entretien général du bâtiment est assuré par la Ville de SAINT-BRIEUC à raison de 3 heures par semaine pour le riez de chaussée du bâtiment et d'une intervention ponctuelle à l'issue du séjour d'un écrivain au 1^{er} étage.

Les éventuelles heures supplémentaires sont rétribuées par l'association qui se charge elle-même, dans ce cas, d'assurer la réalisation de cette tâche.

Concernant l'entretien technique du bâtiment, la Ville de SAINT-BRIEUC intervient dès lors que les travaux ou réparations envisagés nécessitent une technicité particulière.

A contrario, l'association n'est pas autorisée à effectuer quelque réparation que ce soit dès l'instant où l'intervention considère nécessite une compétence technique spécifique minimale. Tout incident occasionné par le non-respect de cette clause engage la responsabilité de l'association.

L'entretien de la partie "espace jardin" du site est réalisé par les services municipaux.

En outre, aucun aménagement ou travaux modifiant substantiellement la configuration des lieux ne peut être réalisé sans le consentement exprès de la Ville de SAINT-BRIEUC.

.../...

L'association doit signaler immédiatement aux services municipaux les fuites d'eau, court-circuit ou incidents divers, de façon que toutes mesures utiles soient prises à temps pour empêcher les dégâts sous peine de demeurer responsable des conséquences de ses négligences à ce sujet.

Elle doit également permettre aux agents des services municipaux d'effectuer toutes visites qu'ils jugent utiles pour l'entretien de l'immeuble.

article 4 - *Assurances et responsabilités*

1° - L'association reconnaît :

- * avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement, les risques locatifs et le recours des voisins ou des tiers pour tout dommage ayant son origine dans les locaux occupés.

Elle s'engage à communiquer à la Ville de SAINT-BRIEUC un duplicata de la police d'assurance correspondante.

- * avoir connaissance des consignes de sécurité liées à ce type d'établissement, aux activités qui s'y déroulent et au public accueilli.

2° - Dans le cadre des locaux mis à sa disposition, 1 * association s'engage :

- * à contrôler les entrées et les sorties des participants aux activités organisées sous sa responsabilité.

- * à faire respecter les règles de sécurité.

3° - Monsieur Le Sénateur-Maire de SAINT-BRIEUC atteste qu'il renonce au recours qu'il serait en droit d'exercer à l'encontre de l'association à la suite de tout sinistre incendie pouvant atteindre les biens meubles ou immeubles, situés dans le bâtiment considéré sis rue Lavoisier, qu'il met à la disposition de l'association.

Par ailleurs, il n'atteste que la police d'assurance de la société l'Union des Assurances de Paris couvrant les risques incendie des bâtiments et biens communaux comporte, entre autres conditions particulières, la clause suivante :

"L'assureur, subroge dans les droits du proprx6talre, renonce à exercer un recours contre les utilisateurs ou occupants de locaux appartenant à la Ville de SAINT-BRIEVC sauf cas de malveillance».

En contrepartie, l'association attestés qu'elle renonce au recours qu'elle serait en droit d'exercer à l'encontre de la Ville de SAINT-BRIEUC et de son assureur, l'U.A.P., à la suite de tout sinistre incendie pouvant atteindre les biens de l'association.

Elle atteste également que la police d'assurance qu'elle a souscrite, qui garantit ses biens, comporte, dans les mêmes conditions, une renonciation de l'assureur au bénéfice de la subrogation dans les droits et actions de l'association a l'encontre de la Ville.

Enfin, l' association déclare renoncer à tout recours en responsabilité contre la Ville en cas :

- * de vol, cambriolage ou tout autre acte délictueux ou criminel dont elle pourrait être victime dans les lieux mis à sa disposition.

- * d'accident matériel ou corporel pouvant survenir dans les lieux mis à disposition ou communs.

- * d'interruption dans le service de l'eau, du gaz, de l'électricité, du chauffage ou autres services communs.

CHAPITRE 2 - RELATIONS FINANCIERES

Article 1° - *Rides Directes*

La Ville de SAINT-BRIEUC octroie annuellement à l'association FOL 22 une subvention de fonctionnement dont le montant est défini par le Conseil Municipal lors du vote du Budget Primitif.

L'association s'engage à respecter toutes les régies légales qui régissent la vie des associations et à gérer avec toute la rigueur désirable les financements publics qui lui sont attribués.

.../...

Elle en garantit la destination indiquée par la Ville de SAINT-BRIEUC dans le cadre des dispositions du titre 1° de la présente et se tient disponible pour fournir, au regard de la loi, toutes les pièces justificatives du bon emploi des fonds.

Article 2 - *Rides indirectes*

Outre l'entretien et la mise à disposition à titre gratuit du bâtiment, la Ville de SAINT-BRIEUC prend à sa charge les couts inhérents à la consommation des fluides (eau, gaz, électricité). A cet effet, et pour éviter toute consommation excessive d'énergie, des mesures d'adaptation préventives sont mises en application (Programmation de la chaudière en fonction du planning de déroulement des ateliers, contrôle de la coupure du chauffage dans l'espace "résidence d'écrivains" lorsque celui-ci n'est pas occupé...).

Article 3 - *Equipeement et Matériel*

Le mobilier et le matériel prévus au programme initial de rénovation de la Maison de Louis GUILLOUX, appartenant à la Ville de SAINT-BRIEUC, sont mis gratuitement à la disposition de l'association.

L'association s'engage à prendre le plus grand soin du matériel mis à sa disposition, veille à son entretien, remet en état ou remplace à ses frais (sauf cas de force majeur) tout matériel détériore.

Une liste de ces équipements et de ce matériel est dressée contradictoirement et est tenue à jour au fur et à mesure des acquisitions financées par l'association sur ses fonds propres, d'autres partenaires privés ou publics.

Les demandes d'équipements complémentaires sollicitent en cours de réalisation du projet par l'association auprès de la Ville de SAINT-BRIEUC et de remplacement du matériel normalement amorti, sont étudiées ponctuellement par les instances municipales compétentes qui, en cas d'avis favorable, inscriront au document budgétaire le plus proche les sommes correspondantes.

Le matériel et équipements achetés sur ces crédits restent propriété de la Ville de SAINT-BRIEUC et lui sont, comme ceux prévus dans le programme initial, rendus en cas de résiliation de la présente convention.
.../...

-TITRE 3 - DISPOSITIONS GENERALES

CH&PITRE 1° - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

En cours de déroulement de la présente l'association s'engage à faire connaître le partenariat institué avec la Ville de SAINT-BRIEUC sur tous les documents qu'elle diffuse.

De même, la Ville de SAINT-BRIEUC, à l'occasion d'évènements particuliers qu'elle organise dans le domaine de la littérature, s'engage, par les moyens qui lui paraissent les mieux adaptés, à promouvoir l'image de la Maison de Louis GUILLOUX et des activités qui s'y déroulent.

CHAPITRE 2° - COMMUNICATION DE DOCUMENTS

L'association s'engage à mettre en place et à tenir une comptabilité de dépenses et de recettes, concernant cette activité, séparée de son budget général.

Cette comptabilité, réalisée dans le cadre de l'année civile, est conforme aux dispositions générales du plan comptable adaptées aux conditions particulières d'exercice de l'activité.

Elle doit établir à la fin de chaque exercice annuel, un compte d'exploitation comptable relatif à la période écoulée et un bilan financier approuvé par un expert-comptable, un comptable agréé ou une commission de contrôle des comptes dont elle communique le nom ou la composition à la Ville de SAINT-BRIEUC.

En outre, afin de permettre à la Ville de SAINT-BRIEUC de suivre la mise en application des missions et orientations définies au titre 1°, l'association communique annuellement à la collectivité:

* au mois d'octobre, de l'année qui précède l'exercice auquel elle se rapporte, la traduction budgétaire de ses propositions de programmes et d'actions (Cf. : Titre 1°-Chapitre 3)

* au mois de mars de l'année qui suit l'exercice auquel ils se rapportent, le compte de résultants et le Milan comptable certifiés conformes ainsi que le bilan d'activités approuvé par l'Assemblée Générale.

CHAPITRE 3 CLAUSES DE REVISION ET DE RESILIATION

La présente convention peut être, à la demande de l'une des parties contractantes, dénoncée ou révisée. Excepté en cas de manquement grave aux obligations prescrites, toute demande de dénonciation ou de révision doit être adressée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) à l'autre partie dans un délai minimal de 12 mois avant la date sollicitée pour l'application de la résiliation ou de la modification proposée.

Dont acte, fait et passe à l'Hôtel de Ville de SAINT-BRIEUC,

Le 17 mai 1994

Pour la Fédération des
Œuvres Laïques 22 Mandatée
par le collectif TRAMES

Pour la Ville de
SAINT-BRIEUC

Le Président,

Le Sénateur-Maire,

Jacques BEBIN

Claude SAUNIER